

Université de Provence

UFR Civilisations et Humanités

Département d'Histoire de l'Art et d'Archéologie

Laboratoire Méditerranéen de Préhistoire Europe-Afrique (LAMPEA)

UMR 6636

**LES DOLMENS A SECTION TRAPEZOÏDALE DES CAUSSES
ET DES GORGES DE L'HERAULT :**

**APPROCHE COMPARATIVE DES ARCHITECTURES ET DES
MOBILIERS**

troisième volume : Annexes



Mémoire de Master 2

Mémoire présenté par
Florent CHATEAUNEUF

Sous la direction de M. Maxence Bailly
Suivi scientifique assuré par M. Paul Ambert

2009 / 2010

Université de Provence

UFR Civilisations et Humanités

Département d'Histoire de l'Art et d'Archéologie

Laboratoire Méditerranéen de Préhistoire Europe-Afrique (LAMPEA)

UMR 6636

**LES DOLMENS A SECTION TRAPEZOÏDALE DES CAUSSES
ET DES GORGES DE L'HERAULT :
APPROCHE COMPARATIVE DES ARCHITECTURES ET DES
MOBILIERS**

Troisième volume : annexes

Mémoire de Master 2

Mémoire présenté par

Florent CHATEAUNEUF

Sous la direction de M. Maxence Bailly

Suivi scientifique assuré par M. Paul Ambert

2009 / 2010

ANNEXE 1 :

Premier inventaire et description des sépultures de type

Grandmont – la Devèze

I. Département de l'Hérault.

I.1 – Les dolmens en grès du lodévois.

I.1.a – Dolmen de Grandmont 1 (commune de Soumont).

Le dolmen de Grandmont 1 (**Fig. 19**), peut-être l'un des plus célèbres du département de l'Hérault, se dresse aujourd'hui aux limites des communes de Soumont et du Bosc. L'ancien prieuré de Grandmont, maintenant site touristique, n'est qu'à quelques centaines de mètres au nord-est de la sépulture. Le monument est enclos dans le domaine Grandmont et fait partie du circuit de visite du site. Il s'élève actuellement dans un environnement dégagé, en bordure d'une pinède, sur un replat du terrain en amont d'une rupture de pente.

Au cours du 19^e siècle divers auteurs firent mention de cette très belle sépulture, mais cette dernière semble connue bien avant, comme en témoigne une croix gravée sur l'une de ces dalles, signe de la christianisation du site. Parmi les auteurs qui s'intéressèrent à cette sépulture au 19^e siècle figurent l'abbé Vinas qui la signala en 1866 dans son mémoire consacré aux monuments de l'arrondissement de Lodève, ou encore Cazalis de Fontdouce qui la cita en 1900 dans son inventaire des mégalithes de l'Hérault. En 1907 A. de Mortillet livra une description assez complète de ce dolmen dans le tome XVII de la *Revue de l'Ecole d'Anthropologie*. En 1960 G. Combarrous fit aussi mention de ce dolmen, dont la forme trapézoïdale du chevet retint son attention. Il fit le lien avec d'autres mégalithes de la région possédant cette même caractéristique. Il nota également l'inclinaison des piliers latéraux et la singularité du dispositif d'accès à la chambre sépulcrale. Les bénévoles du Groupe Archéologique du Lodévois publièrent en 1961, dans leur premier volume, la description du dolmen et le plan établi suite de la fouille du tertre. Cette fouille mit en évidence l'existence d'un couloir et d'un tertre bâti. J. Arnal évoqua aussi ce dolmen et en donna un plan dans sa thèse parue en 1963. Y. Chevalier en leva le plan le plus complet dans le cadre de sa thèse qui fut publiée en 1984.

La sépulture de Grandmont 1 est la parfaite illustration de l'avantage tiré de l'inclinaison des dalles latérales. L'ensemble des éléments mégalithiques de ce dolmen est en place et en parfait état de conservation. Les dalles employées pour la construction, d'une très

belle couleur gris-orangé, ont été tirées des affleurements gréseux du massif de Grandmont. La présence de grès, une roche se façonnant plus aisément que le calcaire, a permis aux constructeurs de développer leur savoir-faire technique avec plus de souplesse, nous donnant l'exemple le plus achevé d'un caveau mégalithique.

La dalle de chevet, qui s'est légèrement inclinée vers la chambre, possède une forme nettement trapézoïdale, se rétrécissant vers la cime. Son aspect plus élancé que massif permet de tenir aisément debout à l'intérieur de la sépulture. Le pourtour de la dalle, intact car protégé de l'érosion par la couverture, a été intégralement retouché, comme le montre l'aspect arrondi des flancs et de la cime du mégalithe. Le chevet, engagé entre les supports latéraux, ne laisse aucun espace libre à la base des parois et assure ainsi la complète étanchéité de la sépulture à cet endroit. De plus, à l'instar des autres dalles de la sépulture, la face interne du chevet est constituée de la face d'arrachement de la dalle, régulièrement plane, afin d'assurer une plus grande étanchéité du caveau. Au moment de la construction, la face plus altérée des dalles qui affleurerait en position primaire, a ainsi été placée à l'extérieur du caveau.

Les dalles latérales, inclinées vers l'intérieur de la chambre, prennent appui contre la dalle de chevet et la dalle d'entrée. De façon assez inhabituelle, parmi les deux dalles latérales, seule la droite supporte la couverture et cela de manière très partielle. De larges espaces existent entre les dalles latérales et la couverture. Les dalles d'entrée et de chevet supportent l'essentiel du poids de la table. Si cette constatation s'avérait originelle cela mettrait un peu plus en lumière la primauté de la dalle de chevet et de la dalle d'entrée au moment de la construction, les deux parois latérales n'étant alors qu'appliquées contre les premières.

Le dispositif d'accès à la chambre sépulcrale attire toute l'attention du visiteur. La magnifique dalle d'entrée de ce dolmen a très nettement subi une taille intentionnelle qui lui a donnée sa forme trapézoïdale. La dalle s'ajuste parfaitement aux parois latérales et à la couverture. La base de cette paroi d'entrée est percée en son centre d'une ouverture de forme arrondie. Des stigmates distincts portés par le sommet de cette ouverture pourraient faire penser qu'il ait pu être partiellement retaillé dans un second temps avec des outils différents, sans que cela soit certain. Du couloir, dégagé par les bénévoles du G.A.L. dans l'axe de la chambre, ne reste plus qu'une assise de blocs alignés de part et d'autre de l'accès.

Le tertre, lui aussi en blocs de grès, est ceinturé de murs concentriques. Si l'on estime que le tertre devait à l'origine atteindre au moins la hauteur de la couverture, il pourrait avoir perdu plus de deux mètres d'élévation. Cela représente une masse considérable de matériaux qui ont pu être réemployés au moment de la construction du prieuré.

I.1.b – Dolmen de Grandmont 2 (commune de Saint-Privat).

Le dolmen de Grandmont 2 (**Fig. 20**) n'est distant du premier que de quelques centaines de mètres et se trouve sur la même propriété, au sud-est de l'ancien prieuré. On y accède aisément après avoir longé le grand bassin vers l'est. Il se dresse en limite de la clôture et n'est pas accessible tous les jours à la visite. Les environs du dolmen, non loin du belvédère de Grandmont, offrent une vue dégagée sur les collines voisines.

La seconde sépulture fut signalé par Vinas en 1866, il l'attribue comme la première à la commune de Soumont. Les auteurs successifs la situèrent par la suite sur le territoire de la commune de Saint-Privat, à la limite de celle du Bosc. Cazalis de Fontdouce en 1900, G. Combarous en 1960 et J. Arnal en 1963 n'en firent que brièvement mention. Ce fut en 1961 que le Groupe Archéologique du Lodévois en publia le premier plan et la description détaillée dans les *Cahiers Lignes de Préhistoire et d'Archéologie*. En 1984, avec la thèse d'Y. Chevalier, fut édité un plan complet de ce monument.

Le monument conserve sa dalle de chevet et ces parois latérales, la couverture protège encore la sépulture, mais la disparition de la dalle d'entrée, fracturée à la base, a déstabilisé les autres dalles. Les mégalithes tirés des affleurements gréseux alentours délimitent une chambre de forme quadrangulaire.

Le chevet de ce dolmen, de forme trapézoïdale, dispose d'un flanc gauche plus incliné que le droit et plus convexe. Son bord droit s'adapte parfaitement à la dalle latérale et l'ensemble des côtés a dû être bouchardé. La dalle de chevet s'est légèrement inclinée vers l'intérieur de la sépulture sous la pression de la couverture. Il est probable, comme dans le cas du précédent dolmen, que la dalle de chevet ait été un peu plus haute que les dalles latérales, et que cette dalle ainsi que la dalle d'entrée étaient les supports principaux de la couverture. La disparition de la dalle d'entrée, fracturée à la base, a pu priver la couverture de l'un de ces supports, entraînant son affaissement vers l'avant et avec elle l'inclinaison de la dalle de chevet. La fracture du chevet dans toute sa largeur a suivi son inclinaison, pouvant ainsi entraîner à terme les mêmes conséquences que pour la dalle d'entrée.

Privée de deux de ces piliers, la couverture repose actuellement sur les parois latérales. Le support latéral gauche auquel manquait son appui sur la dalle d'entrée et recevant le poids de la couverture, a pu glisser à son tour vers l'intérieur de la sépulture. Le plan levé par les bénévoles du Lodévois le laisserait penser, tandis que celui de Chevalier montre un support

bien appuyé sur le chevet, dans sa position d'origine. Cette dalle latérale a été redressée ultérieurement et un grand espace triangulaire reste vide à la cime des supports.

Outre de la dalle d'entrée fracturée à sa base et semblant ménager une échancrure sur la gauche, le dispositif d'accès au caveau est complété par un couloir situé sur le côté gauche de la sépulture, dans l'axe du dolmen. Ce couloir n'a conservé qu'une assise de blocs.

I.1.c – Dolmen de la Bruyère d'Usclas (commune de Saint-Privat).

Le monument s'élève au nord du lieu-dit la Bruyère d'Usclas et au sud de la route départementale 153 reliant Lodève à Saint-Privas. Le dolmen (**Fig. 21**) est facile d'accès, on le découvre en empruntant le sentier de randonnée passant devant le prieuré de Grandmont. Pareillement aux deux précédents dolmens, ce dernier a probablement servi à matérialiser une limite entre deux communes (ici celles d'Usclas-du-Bosc et de Saint-Privas).

En 1866 l'abbé Vinas fut le premier à évoquer le site. Il en donna la localisation et, lorsque Cazalis de Fontdouce entreprit son inventaire des dolmens de l'Hérault, ce dernier en reprit les indications. Les travaux de G. Combarrous en 1960 et ceux de J. Arnal en 1963 y firent également référence. Les bénévoles du G.A.L. en livrèrent une bonne description et un plan en 1961 dans leur premier volume. Ils procédèrent à la fouille des sédiments restant autour du dolmen et purent récolter deux pointes de flèches foliacées, une à ailerons et pédoncule, des fragments de bracelets en bronze, ainsi que cinq perles de verre (quatre bleu et une blanche).

Le dolmen de la Bruyère d'Usclas 1 est en parfait état de conservation et tous ces éléments mégalithiques, ainsi que son couloir d'accès, ont été épargnés. Une tombe secondaire fut implantée sur le bord droit du monument. Une dalle plus fine, enfoncée dans le terre, en subsiste. Les dalles de grès du dolmen délimitent une chambre de plan quadrangulaire.

Le chevet, légèrement incliné vers l'avant, possède la forme trapézoïdale caractéristique des trois dolmens en grès du lodévois. Elle dispose dans sa largeur des mêmes dimensions que les chevets des deux autres sépultures, sa hauteur est un peu plus réduite mais cela peut être dû aux sédiments qui colmatent encore partiellement la chambre. Cette identité des dimensions des trois dalles permet déjà un début de réflexion sur la chronologie des sépultures et pourrait indiquer une simultanéité des constructions ou du moins leur proximité dans le temps, sans que cela soit une preuve assurée. La dalle est parfaitement adaptée aux

deux parois latérales et à la dalle de couverture et devait assurer une parfaite étanchéité de la paroi de fond.

Les dalles latérales sont inclinées vers l'intérieur de la chambre. La paroi droite prend à la fois appui sur la dalle de chevet et sur la dalle d'entrée, tandis que le pilier gauche ne prend plus appui que sur la première. Le litage du grès a entraîné la fragilisation de la paroi droite, fendue dans sa longueur, celle-ci est cependant toujours en place. Une profonde échancrure pratiquée sur la cime du pilier droit témoigne sans doute de l'utilisation récente du dolmen comme abri de chasse aux oiseaux.

Le dispositif d'accès, à la même manière des deux dolmens du prieuré de Grandmont, est constitué d'une dalle d'entrée et d'un couloir. Cette dalle d'entrée apparaît aujourd'hui sous un aspect régulièrement trapézoïdal, cependant des traces de pic métallique, dans sa moitié supérieure, font penser qu'elle a été retouchée récemment, peut-être dans le but de permettre un meilleur accès à l'abri de chasse. La partie supérieure devait donc rejoindre le support latéral gauche et la dalle devait ménager l'accès par une petite échancrure pratiquée dans l'angle inférieur gauche de la paroi. Le couloir, en partie dégagé par le G.A.L., est marqué par une grande dalle dressée que les deux plans disponibles placent sur la droite du couloir et qui se trouve actuellement sur sa gauche.

La couverture de la sépulture est brisée en deux morceaux. Le plus important fragment suffit à recouvrir la chambre. Il est toujours en place sur les supports tandis que le second, de taille un peu inférieure, repose contre l'arrière des dalles latérales et sur le tertre. Le tertre enserrant la sépulture est composé de gros blocs et de dalles de grès, reposant sur d'épais bancs rocheux.

I.2 – Les dolmens du Larzac héraultais.

I.2.a – Dolmen du Mas de Jourdes 2, restauré (commune de La Vacquerie).

L'imposant dolmen du Mas de Jourdes 2 (**Fig. 22**), également nommé dolmen de Coste Caude, figure sur les cartes de l'I.G.N. Il se situe à l'ouest du hameau du même nom, dans une zone au sud du plateau du Larzac où se concentre une multitude de petits dolmens et de tombes en coffre. Les grandes sépultures y sont plus rares.

Le monument fut signalé puis fouillé par Cazalis de Fontdouce à la fin du 19^e siècle, le mobilier issu de ces fouilles fut ensuite déposé à la Société Archéologique de Montpellier. G. Combarous en 1960 et J. Arnal en 1963 inclurent cette sépulture dans leurs inventaires. J. Arnal publia un plan du dolmen à l'issue de ces travaux. Peu de temps auparavant le Groupe Archéologique du Lodévois avait procédé à la restauration du monument et dessiné deux plans, établis avant et après l'intervention. L'opération consista au redressement de la dalle latérale gauche, à la repose de la table et à la reconstruction du couloir ruiné. En 1984, dans le cadre d'une thèse consacrée à l'inventaire et à l'étude de la parure Néolithique, H. Barge fit l'inventaire des collections de la Société Archéologique de Montpellier.

Les dalles dolomitiques du monument délimitent une chambre sub-quadrangulaire légèrement rétrécie vers l'avant. La restauration incite à le rapprocher du dolmen de Ferrussac 4, mais cette proximité a pu être accentuée par la reconstitution.

Comme semblent le montrer les plans établis avant et après restauration, la dalle de chevet du dolmen ne paraît pas avoir bougé. Cette dalle est de forme irrégulière mais présente un rétrécissement vers la cime qui nous le fait placer parmi les dolmens à architecture trapézoïdale, bien que l'un des piliers ait été redressé. Le chevet est parcouru de deux profondes fractures consolidées au ciment lors de la restauration et qui auraient pu entraîner la ruine du monument.

Le pilier gauche, suite à l'intervention du G.A.L., ne prend plus appui sur le flanc du chevet, il est actuellement en position subverticale. Le premier dessin figure un espace entre le chevet et cette dalle qui n'existe plus sur le second. La dalle a donc été redressée dans l'hypothèse où sa base aurait glissé vers l'extérieur sous l'effet de la pression de la couverture. L'importance du tertre d'alors, contrebutant la pression, contredit cette hypothèse. Le pilier opposé ne semble pas avoir été touché. Il est en position incliné et n'appuie qu'en un

seul point sur le chevet, dans sa partie supérieure. Un espace entre cette dalle latérale et le chevet n'a pas conservé de dispositif de colmatage.

Le resserrement des dalles latérales au niveau de l'entrée peut aussi bien être dû au basculement de la couverture qu'à une volonté des constructeurs de réduire la largeur de l'accès. Nous avons observé cela dans certains dolmens des confins du Gard et de l'Ardèche n'ayant pas de dalle d'entrée. Le couloir fouillé par le G.A.L. n'avait conservé que des portions de murs en pierre sèche. Il a été remonté à l'aide de ciment et des dalles se trouvant à proximité ont été utilisées pour sa couverture, sans que semble-t-il la hauteur de ce même couloir ne soit véritablement connue.

La couverture du dolmen avait glissé sur la gauche, elle a été déposée puis remise sur les piliers. Le tumulus ne présentait à la fouille pas de structures discernables, il semble pourtant avoir conservé une élévation importante.

I.2.b – Dolmen de Ferrussac 4, restauré (commune de La Vacquerie).

Il s'agit du grand dolmen de Ferrussac, aussi dénommé dolmen de Ferrussac-Esquirol 1, l'un des plus visités du causse du Larzac. Très facilement accessible, il borde la route départementale 130 qui relie les hameaux de la Trivale et de Ferrussac.

La sépulture fut mentionnée une première fois par l'abbé Vinas dans son mémoire sur les monuments du Lodévois en 1866. Cazalis de Fontdouce la cita également dans son inventaire de 1900. Aucun document n'a pu nous renseigner sur les fouilles qui y furent menées, mais G. Combarous entreprit après elles le tamisage des déblais qui en étaient issus et le dégagement du tumulus (1958). Il put recueillir un mobilier important qui fut étudié par H. Barge dans le cadre d'une thèse publiée en 1984. J. Arnal évoqua également les travaux de G. Combarous dans sa thèse parue en 1963. En 1975 Y. Chevalier procéda au relevé du dolmen de Ferrussac non encore restauré, le plan fut publié en 1984 avec sa thèse. En 2006 fut publié par le Groupe Archéologique du Lodévois un compte rendu de leur intervention et une description du dolmen.

Le dolmen apparaît, après la restauration du G.A.L., sous la forme d'une chambre à plan quadrangulaire, abritée par une dalle et disposant d'un couloir lui aussi couvert. Le monument est construit en dalles calcaires et recouvert d'une table de dolomie, ce qui le rapproche du n°5 tout proche. La restauration consista à déposer temporairement la table pour reconstituer le pilier gauche et ensuite procéder au déblaiement du couloir.

La dalle de chevet du dolmen de Ferrussac 4 a subi une importante dégradation et seule sa partie inférieure est aujourd'hui visible sur une hauteur de 1,50 m. La restauration laisse un large espace ouvert entre la couverture et le chevet.

La hauteur du pilier latéral droit impressionne en comparaison des autres supports (2,70 m contre 1,50 m pour le chevet et 0,90 m pour la dalle gauche). Cette situation démontre bien l'ampleur de destructions causées par des agents naturels ou humains. Comme le chevet, la dalle droite ne semble pas avoir bougé, elle est inclinée vers la chambre. Les fragments de la dalle opposée sont englobés dans le béton servant à la reconstitution du pilier à hauteur de son voisin. Même si son état ne permet pas de l'attribuer assurément à un dolmen à architecture trapézoïdale, l'inclinaison du support droit est un argument favorable.

G. Combarous décrit en 1958, lors de son dégagement, le couloir comme étant constitué de dalles dressées et de pierre sèche. Il semblait toujours posséder une petite dalle de couverture posée vers la chambre. Le couloir a été partiellement remonté par le G.A.L., consolidé au ciment et couvert de dalles. Une petite dalle d'entrée, ne dépassant pas 1,20 m de hauteur, réduit l'entrée de la chambre sur le côté gauche.

Le tertre, lui aussi dégagé par la fouille de G. Combarous, est ceinturé par de gros blocs de pierre quadrangulaires. La présence d'un four à chaux en bordure du tertre peut expliquer le mauvais état du dolmen.

I.2.c – Dolmen de Saint Martin d'Azirou (commune de La Vacquerie).

Nous n'avons pu visiter le dolmen de Saint-Martin d'Azirou, qui se situerait à l'est du Castelas, sur la face de la Séranne regardant vers le Larzac, au nord-ouest du Pioch de la Boffia.

Nous ne possédons aucune mention précise concernant ce dolmen avant le début du 20^e siècle. Cazalis de Fontdouce, à la suite de l'abbé Vinas, répertoria deux dolmens dans la plaine d'Azirou sans donner plus de précision. Il fallut attendre les travaux d'A. de Mortillet, publiés en 1907 dans la *Revue de l'Ecole d'Anthropologie* pour avoir des observations plus rigoureuses relatives à cette sépulture. En 1960 G. Combarous l'inclut dans son inventaire des dolmens de l'Hérault et indiqua qu'il avait conservé sa couverture. En 2006 le Groupe Archéologique du Lodévois publia, dans le dernier tome consacré aux mégalithes du lodévois, une description rapide de la sépulture ainsi que le plan et une photo. Ces dernières données nous menèrent à penser que ce dolmen pouvait être ajouté à notre corpus des dolmens à architecture trapézoïdale.

Le dolmen n'a pas subi de restauration, il paraît donc avoir gardé tous ces éléments mégalithiques en place. Le chevet a toutefois légèrement pivoté sur sa base. D'après le plan cette dalle semble avoir une forme plutôt quadrangulaire. Les deux parois latérales sont inclinées vers l'intérieur de la chambre. La dalle droite appuie contre le chevet dans sa partie supérieure, tandis que la dalle opposée n'y prend plus appui, peut-être la pression de la couverture l'a-t-elle repoussée. La forme quadrangulaire du chevet et l'inclinaison des dalles ménagent de larges espaces à la base des parois qui ont pu préserver un dispositif de colmatage. Une dalle d'entrée échancrée sur son bord gauche ferme en partie l'accès à la chambre. Le tertre s'avère, d'après le plan, bien conservé et cale encore efficacement les dalles latérales.

I.2.d – Dolmen du Rancas 1 (commune de Saint-Maurice-Navacelles).

Nous n'avons pas non plus pu visiter le dolmen du Rancas 1 (**Fig. 23**), qui se trouve sur la bordure Est du causse du Larzac, au pied de la Séranne. Les quelques indications topographiques dont nous disposons nous font penser que le dolmen devrait se situer sur l'un des petits reliefs au sud du hameau du Ranquet, peut-être la colline du Devézou.

G. Combar nous y rapporta des fouilles très anciennes, pratiquées au début du 19^e siècle. L'abbé Vinas et Cazalis de Fontdouce firent plus tard de vagues mentions de quatre dolmens situés autour du Ranquet. Un seul fut cité par Combar nous en 1960 dans son inventaire. Ce dernier avait, quelques années auparavant, procédé à la fouille de la chambre et du couloir, travaux qu'il publia en 1959 dans une note parue dans le Bulletin de la Société Préhistorique Française, il en donna un plan assez peu détaillé. Dans sa thèse parue en 1963 le docteur J. Arnal en donna une description succincte ainsi qu'un plan. En 1984, dans le cadre de sa thèse consacrée à la parure Néolithique, H. Barge fut amenée à étudier les collections de G. Combar nous, provenant notamment du dolmen du Rancas 1. En 1984, lorsque la thèse d'Y. Chevalier dédiée au mégalithisme parut, elle contenait le plan le plus complet que nous possédons à ce jour du dolmen. En 2006, dans son dernier volume consacré aux mégalithes du Lodévois, le G.A.L. publia un quatrième plan ainsi que la description du monument.

Le dolmen du Rancas 1, après les multiples attentions qu'il a suscité, autant au 19^e qu'au 20^e siècle, conserve toujours trois dalles mégalithiques en élévation, délimitant une chambre de plan trapézoïdal. Nous ne pouvons pas dire si ce resserrement des dalles à l'entrée

est dû à une volonté des constructeurs ou si celui-ci provient d'une mauvaise conservation du dolmen. L'absence de dalle d'entrée pourrait faire pencher en faveur de la première hypothèse.

La dalle de chevet, de forme très légèrement trapézoïdale, est toujours en place entre les supports latéraux. Les bénévoles du Lodévois, qui avaient remarqué l'inclinaison des piliers latéraux, la considèrent comme délibérée de la part des constructeurs. Le dispositif d'accès à la chambre est constitué d'un couloir ruiné en dalles de chant, situé dans l'axe du dolmen. La couverture a disparu, mais le tertre est encore bien visible autour de la sépulture.

I.2.e – Dolmen de la Prunarède 1 (commune de Saint-Maurice-Navacelles).

L'imposant dolmen de la Prunarède 1 (**Fig. 24**) se dresse au nord-est de la partie héraultaise du causse du Larzac. Il n'est situé qu'à quelques centaines de mètres de la falaise qui domine les profondes gorges de la Vis et le causse de Blandas.

Aussi dénommé *Oustal de las Fadas* dans la culture populaire, le dolmen de la Prunarède 1 est l'un des plus exceptionnels du département de l'Hérault. Connus des premiers archéologues dès le début du 19^e siècle, ce dolmen est répertorié dans l'inventaire rédigé par J. Renouvier en 1841, lequel dénombrait une trentaine de monuments dans le département. Il figura ensuite dans l'inventaire qu'accomplit Vinas en 1866 et dans celui établi par Cazalis de Fontdouce en 1900. En 1870, lorsque Bézine établit la liste des monuments historiques de l'Hérault, il proposa le classement du dolmen de la Prunarède. A. de Mortillet fit également mention de cette sépulture dans son étude des dolmens. Celui-ci fut également listé dans l'inventaire publié en 1960 par G. Combarous. Il nota la forme trapézoïdale du chevet ainsi que la présence de la couverture et de la dalle d'entrée. J. Arnal fit aussi référence à cette sépulture en 1963. La grille qui entourait le monument depuis son classement était encore debout à ce jour. En 1982 H. Barge donna l'inventaire du peu de mobilier connu comme provenant de cette sépulture. Le Groupe Archéologique du Lodévois réalisa en 2006 le seul plan à notre disposition.

La sépulture de la Prunarède 1 se présente sous la forme d'un très beau caveau limité par quatre dalles dressées et couvert d'une imposante couverture, cela au sein d'un tertre élevé. La chambre sépulcrale fut remplie de blocs à l'issue de la dernière fouille. Le dolmen dépasse de près de 2 m du tertre, tandis que les dalles semblent encore profondément encrées dans le sol.

Le chevet est de forme nettement trapézoïdale et ces flancs s'adaptent parfaitement à l'inclinaison des piliers latéraux. Le comblement de la chambre fait penser que sa hauteur dépasse sensiblement la partie observable. Il est engagé entre les supports latéraux et parfaitement en place, il est cependant difficile de se prononcer sur la mise en forme éventuelle de cette dalle.

Les piliers latéraux de la sépulture, eux aussi préservés, sont inclinés vers la chambre et s'appuient à la fois sur la dalle de chevet et la dalle d'entrée. Un espace existant entre la dalle de couverture et la cime de la paroi gauche est juste assez large pour se glisser à l'intérieur de la sépulture. Il paraît résulter de la forme naturelle de la dalle, comptant un bord naturel de diaclase. A l'opposé de la large échancrure ondulée du support gauche, celle visible à l'avant de la dalle de droite présente de multiples cassures et pourrait être le fruit de l'érosion ou de l'aménagement d'un abri.

L'entrée de la chambre est aujourd'hui complètement fermée par une grande dalle et l'accès à la sépulture ne peut se faire que par l'échancrure de la dalle gauche. A la vu de la hauteur importante du tertre, il n'est pas à exclure que le vrai dispositif d'accès y soit encore enfoui.

I.2.f – Dolmen de la Prunarède 2 (commune de Saint-Maurice-Navacelles).

Le dolmen de la Prunarède 2 n'est situé qu'à quelques dizaines de mètres plus à l'ouest du précédent. Moins bien conservé que son voisin, il a peu attiré l'attention. Il fut cependant remarqué dès les travaux de l'abbé Vinas et se retrouva dans l'inventaire de Cazalis de Fontdouce en 1900. G. Combarous le répertoria à son tour, ainsi que trois autres monuments cités anciennement, il nota aussi la forme trapézoïdale de la dalle de chevet. Le docteur Arnal le mentionna dans sa thèse en 1963 d'après les travaux anciens. Le dolmen de la Prunarède 2 fut décrit et dessiné pour la première fois en 2006 par le Groupe Archéologique du Lodévois, dans le dernier tome de leurs publications.

Trois des supports de ce modeste monument sont encore en place. La dalle de chevet, nettement trapézoïdale, possède une forme élancée qui confère à la chambre une largeur réduite. Cette dalle semble avoir légèrement pivoté sur sa base, entraînant peut-être le resserrement de la cime des dalles latérales. Nous nous sommes posés la question, sans pour autant pouvoir y répondre, de la position initiale des supports latéraux. Ces dalles ne s'ajustent pas parfaitement au chevet, pourtant de forme trapézoïdale et prennent appui en sa moitié supérieure. Si ces dernières épousaient à l'origine les bords inclinés du chevet, la

masse du tertre n'aurait-elle pas suffi à empêcher le glissement des dalles latérales vers l'extérieur ? Le dispositif d'accès à la chambre sépulcrale n'est plus observable. La couverture repose sur le tertre à gauche du monument.

I.3.a – Les dolmens de la Séranne.

I.3.a – Dolmen de la Rigoule (commune de Saint-Guilhem-le-Désert).

Le dolmen de la Rigoule (**Fig. 25**), aussi dénommé dolmen des Lavagnes en référence à une ferme située plus au sud, a été bâti sur les pentes de la Séranne, dans la zone méridionale du massif. Le monument est facilement accessible à pied malgré un dénivelé important, un sentier y mène au départ du Mas Aubert.

L'abbé Vinas fit mention en 1866 de la sépulture mégalithique des Lavagnes dans son mémoire intitulé *Monuments Druidiques de l'Arrondissement de Lodève*. Depuis lors le monument fut cité dans tous les inventaires jusqu'en 1900, quand Cazalis de Fontdouce publia sa synthèse concernant les monuments de l'Hérault. A la suite des travaux de Cazalis, il fallut attendre 1960 et l'inventaire de G. Combarrous pour qu'il soit refait mention du dolmen de la Rigoule. Il en leva un plan mais n'en donna pas de description détaillée. Il nota tout de même que la dalle d'entrée du dolmen avait subi une mise en forme intentionnelle, qu'il s'agissait d'un dolmen à couloir en dalles en « p » et que la couverture était conservée. Le docteur J. Arnal, lorsqu'il publia sa thèse trois ans plus tard, ne fit que brièvement mention de cette sépulture. Il nota son bon état de conservation et évoqua les fouilles de l'abbé Vinas, lequel aurait semble-t-il trouvé un anneau de fer. Seul le Groupe Archéologique du Lodévois, lorsqu'il édita en 1979 son volume concernant les mégalithes de Saint-Pierre-de-la-Fage, nous fournit une description détaillée et un plan du monument. La chambre sépulcrale avait été vidée de ses sédiments, restait une diaclase au pied de la paroi droite qui contenait encore du mobilier. Plus tard, Hélène Barge reprit l'étude de la collection entreposée au dépôt de fouilles de Lodève et fit le dessin de certaines pièces qui furent publiées avec sa thèse en 1982. Lorsqu'Yves Chevalier publia la sienne en 1984, il redonna un plan du dolmen de la Rigoule. Le dolmen de la Rigoule est en très bon état de conservation, il n'a semble-t-il pas fait l'objet d'une restauration.

Le chevet, première dalle implantée lors de la construction du monument, possède une forme clairement trapézoïdale. Le fait que cette dalle soit encore protégée de l'action érosive de l'eau par la couverture a permis la préservation de traces de bouchardage. Ce type de trace disparaît rapidement lorsque la dalle est en contact direct avec les agents érosifs, comme nous avons pu le remarquer au cours du Master 1. Un examen attentif de la pierre permet en outre

d'exclure d'être en présence de bords naturels de diaclases sur les flancs de cette dalle. L'apprêt du chevet, dont les flancs sont voulus inclinés, et la présence d'une dalle de colmatage bouchant l'espace entre le chevet et le pilier latéral, montrent bien tout le soin apporté à l'étanchéité du caveau funéraire et la volonté d'assurer la stabilité des dalles par l'inclinaison des supports.

Les parois latérales de la sépulture sont d'une épaisseur inhabituellement faible par rapport à leur hauteur. Appuyées depuis l'origine contre la dalle de chevet à l'arrière et contre la dalle d'entrée à l'avant, les piliers latéraux ont dû toutefois se resserrer légèrement, comme tendrait à le montrer la position penchée de la dalle d'entrée. Ce resserrement n'est pas toutefois très significatif, dans le cas contraire cela aurait probablement entraîné la ruine de la sépulture.

Le dispositif d'accès au dolmen, ou tout du moins la partie inamovible de celui-ci, est en bon état de conservation. Son élément principal en est sans nul doute la dalle d'entrée qui ferme totalement la chambre dans sa partie haute et laisse dans sa partie basse une échancrure d'une hauteur de 90 cm, permettant l'accès à la sépulture par le bord gauche. Il n'est pas à exclure que la dalle d'entrée ait subi une mise en forme de sa moitié supérieure, l'échancrure permettant l'accès semble par contre naturelle. Cette dalle, dont le but est de réduire la largeur de l'entrée, est complétée par une autre, cette fois juxtaposée au bord externe du pilier latéral gauche. Cette autre vient augmenter la longueur du pilier trop court, la dalle d'entrée étant ainsi bien engagée entre les parois latérales. Cette disposition évoque l'une de nos observations effectuées entre Ardèche et Gard. Les supports latéraux y sont parfois prolongés par des plaques chevauchantes, placées légèrement à l'oblique par rapport à l'axe des supports principaux. Parfois dénommé vestibule, nous préférons éviter le terme et rangeons cette disposition parmi les éléments constitutifs de l'accès. Les aléas du temps l'auront parfois seul conservé, mais il peut aussi se trouver associé avec d'autres types, c'est le cas à la Rigoule. Enfin, si ce dolmen disposait d'un couloir d'accès, les vestiges en sont aujourd'hui ténus.

La dalle de couverture est posée sur les piliers de la sépulture. La faible largeur de la dalle en comparaison de son épaisseur, ainsi que la finesse des piliers latéraux, donnent à ce dolmen un aspect curieusement élancé qui attire les visiteurs. Cette couverture apporte aussi un élément de plus à l'appui d'une inclinaison volontaire des dalles latérales. Si ces dernières se trouvaient un jour redressées, comme cela est parfois imaginé, la couverture ne pourrait reposer sur la cime des piliers. Or il ne semble pas que les bords de cette dalle, tirée d'un calcaire massif, aient eu beaucoup à souffrir de l'éclatement dû au gel.

La hauteur du tertre ne couvre plus que le tiers des piliers latéraux. Des murs semi-circulaires en barrent la périphérie dans le sens de la pente assez forte du terrain.

I.3.b – Dolmen du Mas Alexandre (commune de Saint André de Buèges).

Le dolmen du Mas Alexandre (**Fig. 26**) se dresse sur les pentes de la Séranne. On y accède sans trop de difficultés par le hameau de la Croix, point de départ du sentier. Autour du dolmen les pentes de la Séranne sont profondément lapiazées et le rocher affleure. Cette sépulture, qui se trouve sur un terrain en très forte déclivité, nous éclaire sur le degré de maîtrise atteint par les populations préhistoriques dans le domaine de la construction monumentale.

Signalé une première fois par M. Lorblanchet en 1960 dans son diplôme de maîtrise, le dolmen du Mas Alexandre est aussi décrit par les membres du G.A.L. en 2006 dans le dernier volume qu'ils publièrent sur les dolmens du Lodévois. Ils l'identifièrent comme étant un dolmen à façade, à couloir en « p » et en levèrent un plan.

Le dolmen du Mas Alexandre a assez peu attiré l'attention des archéologues de la seconde moitié du 20^e siècle. Des fouilles anciennes y furent pourtant pratiquées, aucun renseignement ne nous en est malheureusement parvenu. La chambre sépulcrale est aujourd'hui pratiquement vide de tout sédiment. Son architecture paraît cependant assez bien conservée et les supports de la chambre sont tous visibles et pratiquement intacts. Le dolmen n'a pas subi de restauration et les éléments le constituant n'ont guère bougé. Cependant un léger mouvement de bascule a affecté les éléments mégalithiques du dolmen. La réduction du tertre, qui ne contribue plus aussi efficacement la pression des matériaux, a entraîné un basculement de la cime des dalles d'un bloc vers la pente.

La dalle de chevet, engagée entre les supports latéraux, présente une forme assez irrégulière et des profils sinueux, mais sa largeur se rétrécit tout de même visiblement de la base vers la cime. La dalle de fond est aussi affectée par le léger basculement des supports. L'aspect irrégulier de cette dalle ne plaide pas en faveur d'une mise en forme, cependant la lecture d'éventuelles traces de bouchardage reste difficile. Une partie du flanc droit a pu être retouchée. De grands espaces laissés libres entre les dalles latérales et le chevet n'ont conservé aucun dispositif de colmatage.

La mesure de l'inclinaison des dalles latérales corrobore les observations de terrain concernant le basculement de la sépulture. En effet, la forte inclinaison de la dalle latérale

gauche (près de 56°), est assez inhabituelle comparée aux autres mesures que nous avons effectuées dans la région. De plus l'inclinaison de la dalle opposée est proche de la verticale, (près de 85°). Ces deux constatations tendent à prouver un égal basculement des supports dans la direction de la pente, ceci aurait occasionné une plus forte inclinaison du support gauche et un redressement du support droit. La moyenne des deux inclinaisons se rapproche ainsi de l'inclinaison habituelle notée jusqu'à maintenant, qui est de 70-80°. Conséquence de ce mouvement, le support latéral droit a subi une fracture verticale vers l'avant. Un morceau est appuyé sur la dalle d'entrée, l'autre s'est légèrement plus incliné vers l'intérieur.

Le dolmen du Mas Alexandre a conservé un beau dispositif d'accès constitué d'une dalle d'entrée et d'un couloir. La paroi oblitère une bonne moitié l'espace existant à la base des supports latéraux. C'est à sa base qu'elle est la moins large, elle s'évase ensuite régulièrement jusqu'aux deux tiers de sa hauteur et se réduit à nouveau, toujours de manière insensible. Si la mise en forme de la dalle de chevet pouvait se discuter, il est indéniable que la dalle d'entrée a été retouchée de manière poussée. Elle présente un aspect très régulier sur ses deux flancs où l'on peut observer des traces de bouchardages, stigmates tout à fait différents d'un flanc naturel. Le flanc y est beaucoup plus arrondi et comme ayant subi de nombreux micro-éclatements. C'est sur le flanc gauche de la dalle d'entrée, du côté de l'accès, que ce bouchardage est le plus net, il occupe alors plus des deux tiers de la surface. Le couloir est déporté sur le côté gauche de la sépulture, dans l'axe de la chambre. Il est bâti de blocs et de petites dalles empilés et s'élargit sensiblement vers l'entrée du monument.

La perte de volume ayant affecté la masse du tertre, ainsi que le surcreusement de ce dernier à l'extérieur du pilier latéral droit sont les deux causes principales, avec la déclivité naturelle du terrain, du mouvement de la sépulture. Des aménagements sont visibles à l'intérieur du tertre et à sa périphérie. Bien qu'une bonne part des matériaux ait dû être entraînée dans la pente, il est fort possible que le tertre protège des structures internes.

1.3.b – Dolmen de Pioch Narras 1, restauré (commune de Saint Jean de Buèges).

Bâties au bas des pentes de la Séranne, les dolmens de Pioch Narras (**Fig. 27**) sont facilement accessibles depuis le village de Saint-Jean-de-Buèges. Ils se trouvent sur un petit col, avant une nappe d'éboulis, à une cinquantaine de mètres sur la gauche d'un chemin. Les deux sépultures de Pioch Narras ne sont distantes que de quelques mètres.

M. Lorblanchet fut le premier à les signaler dans son diplôme de maîtrise, lequel fut soutenu en 1960. La sépulture n°1 fit ensuite l'objet d'une description par le Groupe

Archéologique du Lodévois. Celle-ci parut en 2006 dans le dernier volume qu'ils consacrèrent aux mégalithes. Le mobilier provenant de cette sépulture leur est resté inconnu.

Le dolmen de Pioch Narras n°1 fut restauré par le Groupe Archéologique du Lodévois, fort heureusement ils purent établir un plan avant et après l'intervention. Cette condition permet donc plus aisément de s'interroger sur l'état initial de la sépulture. Cette dernière se présente aujourd'hui sous la forme d'une chambre mégalithique globalement rectangulaire, vidée jusqu'à la base des supports. Les dalles mégalithiques employées proviennent des affleurements dolomitiques proches.

La dalle de Chevet, qui avait pivoté sur elle-même, a été remise en place, globalement à la perpendiculaire des supports latéraux. Sa forme est grossièrement trapézoïdale, étirée dans le sens de la hauteur. La partie la plus large de cette dalle se trouve à la base, elle avoisine les 77 cm. Le chevet s'amincit vers le sommet, où il n'a plus qu'une quarantaine de centimètres de large. Aucune trace d'un quelconque dispositif de colmatage originel n'a pu être observée.

Il apparaît, si l'on compare les plans établis avant et après restauration, que les dalles latérales de la sépulture ont été légèrement redressées lors de l'intervention des archéologues. Si cette inclinaison plus importante des parois latérales s'observe sur plan, on voit nettement sur le terrain que, suite à la restauration, ces dernières ne prennent plus appui sur la dalle de chevet et laissent de grands espaces libres à la cime des supports. Cette situation ne peut convenir ni à une bonne utilisation de la sépulture, ni à sa stabilité dans le temps. Pour cela nous pensons que la position des dalles latérales avant restauration se rapproche le plus de l'état originel de la sépulture et proposons de classer ce monument parmi les dolmens à architecture trapézoïdale, malgré son état.

L'accès au dolmen n'est plus visible en surface que par trois dalles fichées en terre, dont deux de grandes dimensions se retrouvent à l'avant de la paroi gauche. Celles-ci ne dépassent des sédiments que de quelques centimètres. La disposition de ces dalles s'apparente à l'aménagement d'un couloir. Bien qu'il ne semble pas avoir été dégagé, peu de sédiments doivent encore y être conservés.

La couverture de la sépulture, absente avant l'intervention du G.A.L., devait être rejetée aux alentours. Deux dalles reposant sur le tertre ont été récupérées pour constituer la couverture du dolmen restauré.

La zone ayant reçu les sépultures fit l'objet d'une mise en culture aux époques historiques, aussi pouvons nous observer aux alentours des tas d'épierrement et des terrasses qui ont participé au bouleversement du tertre originel.

1.3.c – Dolmen de Pioch Narras 2, restauré (commune de Saint Jean de Buèges).

Il n'est fait aucune mention des deux dolmens dans les inventaires de G. Combarrous en 1960 et de J. Arnal en 1963. Les membres du Groupe Archéologique du Lodévois dessinèrent par contre un plan du second dolmen et en donnèrent une description détaillée. Ceux-ci procédèrent également à la restauration de la seconde sépulture qui s'était effondrée en place, facilitant leur intervention. Au cours de la restauration, en levant l'une des dalles couchées, ils purent recueillir le seul mobilier connu à ce jour comme provenant du dolmen : cinq armatures de flèches losangiques, une à ailerons et pédoncule, un fragment de coupe du Bronze final, une perle cylindrique en calcaire ainsi que des restes humains.

Le dolmen n°2 (**Fig. 28**), à peine plus vaste que son voisin, possède une chambre sépulcrale rectangulaire. Les dalles utilisées pour la construction de l'édifice sont pareillement en calcaire dolomitique et proviennent de l'environnement immédiat du site. Les deux monuments s'élèvent en effet sur une petite bosse du relief où le substrat affleure.

Suite à la destruction et à la restauration, l'interprétation de l'architecture du dolmen demeure délicate. La dalle de chevet, plus fine que les supports latéraux, est aussi moins bien conservée, un fragment semble s'en être détaché et en réduit la hauteur. La forme assez irrégulière de cette dalle ne permet pas d'affirmer la justesse de sa position. Aucun vestige d'un éventuel dispositif de colmatage ne subsiste.

Les dalles latérales sont plus épaisses, et particulièrement le support gauche. Les deux parois sont à ce jour calées à l'avant par la dalle d'entrée et à l'arrière par la dalle de chevet. Le support droit épouse relativement bien le flanc de la dalle d'entrée, alors que le support opposé ne s'y appuie qu'en un seul point, au dessus de l'échancrure marquant l'entrée. Si l'on ne peut dire quelle était l'inclinaison des dalles, le fait de cette inclinaison ne fait guère de doute et peut se déduire de la petite taille du chevet et de l'existence d'une dalle d'entrée.

La dalle d'entrée, de forme grossièrement rectangulaire, est inclinée vers son flanc gauche. Ce dévers, ainsi qu'une faible échancrure, ménagent après restauration une entrée de forme triangulaire, mais cette position pourrait aussi bien être le fruit de la restauration. A l'avant de la dalle d'entrée, le dispositif d'accès est complété par un couloir déporté sur le

bord gauche, dans l'axe de la chambre. Bien que l'un des parements soit une dalle dressée, le couloir est érigé principalement en blocs de dolomie.

L'intervention du G.A.L. a aussi porté sur le tertre et, mise à part des blocs plus volumineux à l'avant du couloir semblant en place, l'ensemble a été remonté. La recharge de matériaux pourrait toutefois cacher une architecture interne. Le relief en escalier et les affleurements rocheux ont nécessité un épierrement important du secteur lors de la mise en culture des terrains, entraînant une probable disparition partielle du tertre.

I.3.d – Dolmen des Tières, restauré (commune de Saint Guilhem le Désert).

Le dolmen des Tières (**Fig. 29**) figure sur les cartes de l'I.G.N., il borde la route départementale 122 et se dresse à environ 200 m au Nord-est du hameau éponyme. Il est implanté sur un terrain en forte déclivité au pied de la Séranne et au sud du Rocher du Camp Roux.

Le dolmen des Tières apparaît dans l'inventaire de Cazalis de Fontdouce à la suite des travaux de l'abbé Vinas. On retrouve postérieurement mention de la sépulture dans l'étude publiée par G. Combarous en 1960. Il le décrit alors comme un dolmen à couloir en « p » construit en dalles. Le dolmen était déjà abattu lors de sa visite. Le docteur J. Arnal le signala en 1963 dans sa thèse en se référant à la liste fournie par Cazalis et rapporta les fouilles effectuées par l'abbé Vinas au 19^e siècle. En 2006, le Groupe Archéologique du Lodévois publia après restauration une bonne description de la sépulture ainsi que des plans établis avant et après l'intervention. Au cours de cette restauration les fouilleurs purent récupérer deux perles, l'une en céramique, l'autre en jadéite.

Les dalles effondrées délimitaient une fois redressées une chambre de plan quadrangulaire, s'évasant légèrement vers l'entrée. La dalle de chevet, à laquelle il manque une bonne hauteur, était avant l'intervention du G.A.L. couchée dans la chambre. Les supports latéraux avaient été entraînés dans sa chute et prenaient appui l'un sur l'autre. Une fois redressés, ces piliers dépassant largement du chevet, l'espace libre a été bouché au moment de la restauration par un muret de pierres cimenté. Les dalles latérales sont actuellement inclinées et l'on peut admettre que leur inclinaison est originelle, sans pour autant en connaître le degré exact. Deux observations étayaient cette idée, d'une part l'espacement entre les dalles latérales au niveau de la paroi de fond a été préservé par la masse du tertre, d'autre part le chevet est moins large que la chambre.

Des similitudes existent entre les dolmens de la Rigoule, du Mas Alexandre et des Tières. Les trois dalles d'entrée sont en effet très semblables. Leur base affinée ménage une échancrure sur le bord gauche et toutes trois ont une forme se rapprochant du losange. Le dolmen des Tières illustre bien ce fait, même si la dalle a été redressée à l'issue de la restauration. La base de la dalle d'entrée s'amincit pour permettre l'accès par l'échancrure, la plus grande largeur se situe en son centre et les flancs supérieurs se resserrent afin d'assurer le bon appui des parois latérales. Le principe mis en œuvre pour l'aménagement du dispositif d'accès est donc identique dans les trois dolmens et l'on pourrait ajouter à cette liste le dolmen du Mas de Tourreau 3 bien que celui-ci soit abattu.

Le couloir est formé de deux dalles mégalithiques d'épaisseur comparable à celle des dalles latérales. La dalle de gauche a une hauteur de 70 cm tandis que celle de droite mesure 90 cm de haut. Ces deux dalles étaient, avant la restauration, inclinées fortement vers la droite.

Le tertre a été chargé de blocs au moment de la réhabilitation, mais n'avait déjà plus de limite discernable avec précision. La forte déclivité du terrain ayant dû accélérer sa déstructuration.

I.3.e – Dolmen du Mas de Tourreau 2 (commune de Saint-Guilhem le Désert).

La sépulture du Mas de Tourreau 2 (**Fig. 30**) se dresse à proximité de la crête de la Séranne, au sud du Pioch de Roquebrune. Les trois dolmens du secteur dominant les massifs de Saint-Guilhem et la vallée de l'Hérault. On accède à ces monuments depuis le plateau du Larzac en suivant une piste partant du mont Saint-Baudille. Un environnement à la végétation basse et clairsemée entoure les dolmens.

Deux des sépultures furent très approximativement signalées par l'abbé Vinas en 1866, entre Faïssas dans la commune de Saint-Guilhem et Azirou sur le Larzac. Cazalis de Fontdouce en 1900, puis J. Arnal en 1963 reprirent les indications de Vinas. Lorsqu'en 1960 G. Combarous précisa la localisation des trois dolmens, le second avait sa dalle de couverture en place. En 1979, quand les bénévoles du Lodévois publièrent leur second volume, ils donnèrent le plan des trois mégalithes ainsi que leur description. Le deuxième dolmen avait toujours à ce moment là sa couverture. En 2006 le dernier volume du G.A.L. illustra par une série de trois photos la destruction de la sépulture à l'issue d'une restauration malheureuse.

Le premier dolmen possède un chevet de forme trapézoïdale, mais la dégradation des supports latéraux ne permet guère de réflexions sur leur position primaire. Le troisième dolmen, le plus grand, possède une dalle d'entrée et un chevet de forme trapézoïdale, mais l'ensemble de ces éléments a versé sur la droite de la sépulture.

Le second dolmen illustre bien les dangers de certaines restaurations, pouvant au mieux cacher des informations, au pire entraîner la ruine du monument. Malgré la destruction issue d'une intervention inopportune et grâce au plan relevé par le G.A.L. en 1979, nos observations nous permettent de conclure à une inclinaison primaire des supports latéraux.

La dalle de chevet, en place malgré l'effondrement, est calée entre les supports latéraux. Les flancs de cette dalle sont nettement inclinés et lui confèrent un aspect trapézoïdal. Les bords réguliers de la dalle ne montrent plus de trace de mise en forme, toutefois le bord droit est très bien adapté à l'inclinaison de la paroi latérale. Ceci accrédite une fois de plus la thèse d'un penchant originel.

L'autre dalle latérale s'est affaissée à l'intérieur de la sépulture lors du glissement de la couverture. Avant restauration la table était posée sur les supports latéraux en position inclinée vers l'entrée. Afin de la redresser, la dalle fut soulevée à l'aide d'un échafaudage métallique et de gros madriers. Certainement déséquilibré par l'opération le monument dû s'effondrer peu après la repose de la table.

Un couloir d'accès qui n'apparaît pas sur les documents de 1979, dut être dégagé au moment de la restauration, il est en effet visible sur les photos publiées par le G.A.L. en 2006.

I.4 – Les dolmens des petits causses héraultais.

I.4.a – Dolmen de la Métairie de la Croix 2 (commune Brissac).

Le dolmen de la Métairie de la Croix n°2 (**Fig. 31**) se dresse au pied du massif de la Séranne, au nord du Serre de Roque Airole. On y accède aisément par un chemin de terre quittant la route menant à la Croix, le terrain y est peu accidenté et relativement plat.

Cette sépulture, qui a pourtant conservé en bon état son dispositif d'accès, n'a jusqu'alors guère attiré l'attention des archéologues. Bien que la chambre sépulcrale ait été fouillée anciennement, comme en témoigne la dépression en son centre, très peu d'informations ne nous en étaient parvenues avant la visite. Le monument était toutefois mentionné dans l'inventaire de G. Combarous en 1960, mais il n'en donnait ni les coordonnées ni la description.

La sépulture de la Croix n'en présente pas moins un intérêt certain pour une étude architecturale. La chambre apparaît sous la forme d'un caveau entièrement construit en dalles mégalithiques.

Le chevet, d'une hauteur 1,70 m, est la plus élevée des trois dalles du caveau. Sa forme irrégulière est étirée vers la cime et légèrement plus large à la base qu'au sommet. La dalle de fond ne porte aucune trace de bouchardage et ses flancs ont l'aspect caractéristique des bords naturels de diaclase, un profil légèrement ondulé. En revanche le sommet de cette dalle est marqué par l'action du gel et a un aspect déchiqueté. Conséquence de la verticalité des flancs du chevet et de l'inclinaison des parois latérales, des espaces existent à la base des dalles. Dans l'angle arrière droit le bouleversement du tertre n'a pas permis l'observation d'un quelconque dispositif de colmatage, par contre, dans l'angle opposé, le tertre a maintenu trois assises de dalettes assurant l'obturation partielle de l'interstice.

Les dalles latérales prennent appui sur un chevet bien engagé, la dalle droite dépasse en effet d'un bon mètre l'arrière du chevet. Par ailleurs cette même dalle droite a subi une dégradation importante qui ne semble pas uniquement due aux agents érosifs, le four à chaux situé à quelques mètres pourrait en être la cause. Seul un fragment se trouvant entre le contact du chevet et l'extrémité arrière de la dalle est en place. Le support opposé, qui a conservé toute sa longueur, repose aussi sur la partie haute du chevet. Le blocage des dalles par les

matériaux du tertre, comme la présence d'un dispositif de colmatage font penser à une inclinaison originelle des parois latérales.

Le dispositif d'accès au caveau est tout à fait intéressant. De plus, il ne semble pas avoir été fouillé dans sa totalité. Il se compose en premier lieu d'une dalle d'entrée, fendue ultérieurement dans sa longueur, implantée à la perpendiculaire du support latéral gauche, la face interne de ce support venant s'appuyer sur le flanc incliné de la dalle. La petite dalle réduit d'une bonne moitié l'ouverture initiale entre les parois latérales. Cette paroi d'entrée est complétée dans l'angle avant gauche par un dispositif de colmatage comme on en remarque assez souvent pour la paroi de fond. Ce dispositif est composé de deux dallettes empilées venant colmater l'espace dû à l'inclinaison du support latéral et à un ressaut de la base des dalles. Le dispositif d'accès au dolmen est parachevé vers l'avant par un couloir déporté sur le bord droit, dans l'axe de la chambre. Si l'on se fie aux vestiges visibles en surface, le couloir est entièrement construit en dalles dressées.

Le tertre enserrant la chambre sépulcrale est bien conservé en élévation, il pourrait avoir préservé les vestiges de son architecture interne et externe.

I.4.b – Dolmen de Moustachou 3 (commune du Causse de la Selle).

Ce petit dolmen (**Fig. 32**), établi au fond du vallon de Lacan dans une zone de sous bois, à mi-chemin entre les hameaux de Gervais et de Moustachou, n'est guère connu. Cette situation s'explique par la difficulté d'accès à la zone depuis la déprise agricole. La végétation dense autour de la sépulture, ainsi que l'absence de toute indication topographique dans la bibliographie éclaire ce manque d'intérêt.

P. Cazalis de Fontdouce établit la première mention de cette sépulture (1920) et la situa à proximité de la ferme de Moustachou. Seul le docteur J. Arnal fit par la suite état de ce monument dans son inventaire des dolmens de l'Hérault, publié en 1963. Il le décrivit comme un dolmen à couloir en « p ». H. Barge cita également comme provenant du dolmen de Moustachou 3 du mobilier issu des fouilles de J. Arnal.

La petite sépulture, entièrement bâtie en roche dolomitique, a été construite dans un environnement favorable à sa conservation, tous les supports de la chambre ainsi que la dalle de couverture sont en place. Toutefois, si l'on compare le plan établi par J. Arnal en 1963 à nos observations actuelles, il apparaît que le support droit s'est fracturé verticalement entre

temps. Cette cassure n'est pas portée dans le plan ancien, elle peut s'expliquer par la pression de l'imposante couverture.

La dalle de chevet possède une forme bien particulière. Elle est en effet très étroite et n'a qu'une largeur de 50 cm à la base pour une hauteur de 1,35 m. Sa silhouette globalement rectangulaire s'amincit légèrement vers la cime pour ne plus atteindre que 38 cm de largeur. La très petite superficie de la chambre, si on la compare à d'autres de la région, est induite par la petite taille de la dalle de chevet et par l'inclinaison des dalles latérales. L'inclinaison des parois et la forme sub-rectangulaire du chevet ont laissé des espaces vides entre les dalles, qui ne sont plus aujourd'hui colmatés. La réduction du tertre a pu entraîner la disparition de ce dispositif de colmatage.

Les supports latéraux sont nettement inclinés vers l'intérieur de la sépulture et prennent appui sur la partie haute du chevet. Si l'on fait abstraction du fragment avant de la dalle droite, cassé par le poids de la couverture et qui appuie maintenant sur le pilier opposé, il paraît certain que l'inclinaison actuelle des dalles latérales est proche de celle d'origine. Plusieurs arguments plaident en faveur d'une architecture trapézoïdale dans le cas de ce dolmen. Les dalles latérales, calées par le chevet et maintenues par les matériaux du tertre, ont peu de marge de mouvement, si ce n'est par cassure. Nous avons à faire à une roche dolomitique plus difficilement attaquée par l'érosion que les calcaires. Donc, alors qu'actuellement les hauteurs du chevet et des dalles latérales sont assez égales, ces dernières une fois redressées dépasseraient largement le chevet et entraîneraient un espace supplémentaire à colmater ; alors qu'ainsi la couverture repose également sur les trois supports. Ensuite, une position verticale des dalles latérales contribuerait à une réduction peu commune des dimensions de la chambre, déjà peu large, passant de 95 cm à la base du chevet à une cinquantaine de centimètres. Enfin, une position verticale des supports latéraux pourrait engendrer, au moment de la disparition du tertre, un glissement vers l'extérieur de l'un des piliers avec la couverture déséquilibrée.

Les vestiges d'un éventuel dispositif d'accès sont assez ténus. S'il y eut une dalle d'entrée, celle-ci a complètement disparu. Le docteur J. Arnal, lorsqu'il fouilla le dolmen dû dégager les restes d'un couloir d'accès qu'il dessina sur son plan, il n'avait plus conservé que son mur gauche dans l'alignement du pilier latéral.

La couverture est étonnamment imposante en comparaison de la surface à couvrir au sommet de la chambre. Il s'agit d'une grande dalle dolomitique, plus épaisse que les supports du dolmen. Elle s'est affaissée, probablement au moment de la disparition du tertre, sur le bord droit de la sépulture. Elle repose en partie au sol et en partie sur les piliers latéraux.

I.4.c – Dolmen du Pouzet (communes de Viols-le-fort / Argelliers).

Le dolmen du Pouzet (**Fig. 33**) doit son nom à la proximité d'un ancien puits, aujourd'hui comblé. La sépulture se dresse aux limites des communes de Viols-le-Fort et d'Argelliers, si bien qu'il n'est guère possible de l'attribuer à l'une ou l'autre de ces deux communes. Le site se trouve sur un petit plateau calcaire, bordé de deux sommets. La cime des Roques borde le plateau au sud tandis qu'au nord se dresse la montagne de la Selette. A l'ouest, vers Argelliers, le relief s'élève en douceur. Vers l'est une profonde combe draine les eaux des versants vers la bergerie du Patus, sur le territoire de Viols-le-Fort.

Les sépultures des deux communes ne figurent pas dans les premiers inventaires du 19^e siècle. Il n'est fait aucune mention du dolmen du Pouzet jusqu'au début des années 1950. Sa découverte semble avoir été le fait des membres du Clan Archéologique des Chênes Verts. Les documents d'archives attestent par ailleurs qu'il fut fouillé par ce groupe en 1952. La sépulture est alors attribuée à la commune d'Argelliers. Malheureusement le projet de publication envisagé à l'époque ne put aboutir, les informations apportées par ce dolmen restèrent donc inédites. Un plan non publié fut tout de même dessiné il y a une trentaine d'années par J. M. Rocca, membre de l'association. Ce dolmen est ainsi à peine signalé par la thèse de J. Arnal, qui cite tout de même huit dolmens dans la commune d'Argelliers, fouillés par les bénévoles des Chênes Verts. Lorsqu'H. Barge rédige sa thèse, elle a également eu connaissance de l'existence de ce dolmen, mais n'a semble-t-il pas eu accès à la totalité du mobilier. Elle attribue par ailleurs le monument à la commune de Viols-le-Fort.

La chambre funéraire et le couloir d'accès furent vidés au moment de la fouille. Cette vidange a entraîné la fragilisation de la tombe. Les piliers, qui affleuraient peu du terte avant l'intervention, comme le montrent les images d'archives, subissent maintenant la pression des sédiments. Le dolmen se dégradant rapidement, le propriétaire du terrain l'a étayé à l'aide de madriers pour éviter son effondrement.

Le chevet, formé d'une dalle quadrangulaire, paraît avoir perdu en hauteur une vingtaine de centimètres, depuis que M. Rocca en leva le plan il y a une trentaine d'années. La nature du calcaire local a fragilisé la dalle qui se délite maintenant dans sa longueur. Un banc calcaire représentant près du tiers de l'épaisseur de la dalle s'en détache et menace de tomber dans la chambre. Le dolmen du Pouzet est emblématique du type des sépultures à parois latérales inclinées. La forme quadrangulaire de la dalle de chevet et le penchant des deux

dalles latérales ont induits de larges espaces à la base des supports. Chacun des deux angles de la sépulture a donc reçu un dispositif de colmatage. Celui assurant l'obturation de l'angle de droite est bien préservé du fait de la vidange relativement récente de la chambre. Il se compose d'une douzaine de dallettes ou de blocs empilés pris dans l'interstice entre les dalles. Ce dispositif est visible jusqu'à hauteur du chevet. Le dispositif de colmatage de l'angle de gauche est assuré par une dallette implantée verticalement dans l'espace libre, d'autres blocs empilés ont perdu leur cohérence.

La dalle latérale gauche, appuyée sur l'angle supérieur du chevet, a moins souffert de l'érosion. Elle est cependant parcourue de fractures non ouvertes. La dalle opposée, qui a eu plus à pâtir du temps, est parcourue de profondes fractures.

Cette sépulture riche en information présente un dispositif d'accès particulièrement intéressant. Une dalle d'entrée placée entre les supports latéraux et à la perpendiculaire du pilier gauche lui sert de point d'appui. Cette dalle de forme rectangulaire réduit de près de moitié l'accès à la chambre funéraire. Elle a basculé vers l'intérieur de la sépulture du fait de sa vidange et n'est plus retenue que par un étau. Un début d'échancrure du flanc droit laisse penser que cette courbure aurait pu se poursuivre originellement et peut-être fermer la hauteur de la chambre. Un espace entre la base de la dalle d'entrée et du pilier gauche a été partiellement colmaté par des dallettes empilées. Le couloir d'accès, déporté sur la droite du monument et bâti à la pierre sèche, s'est par endroit affaissé. Une dalle, découverte à la fouille couchée à l'entrée du couloir, a été redressée et pourrait faire partie de la fermeture.

La masse tumulaire atteint quasiment la hauteur des dalles latérales. La circonférence du tertre avoisine les huit mètres de diamètre et des blocs en périphérie doivent appartenir à son architecture externe.

I.4.d – Dolmen de Lamouroux 1 (commune d'Aumelas).

Le dolmen du Moulin 1, aussi nommé de Lamouroux (**Fig. 34**), se situe à l'ouest de Montpellier dans la commune d'Aumelas, à quelques kilomètres du grand dolmen du Pouget. Il occupe l'un des derniers petits causses calcaires s'étendant au sud du plateau du Larzac. Le dolmen borde la route départementale 114 et se dresse près du sommet d'une petite colline occupé par un ancien moulin.

Le dolmen fut assez tardivement reconnu et ne figura pas dans les premiers inventaires publiés au 19^e siècle. Ce fut le garde champêtre de la commune qui en indiqua la présence à la mairie. Dans les années 1950, J. Vallon et les autres membres de l'association des Chênes Verts dessinèrent le seul plan connu à ce jour du dolmen, qui ne fut malheureusement jamais

publié. En 1960 G. Combarrous répertoria dans son inventaire les huit dolmens découverts par le garde, dont le dolmen de Lamouroux 1, sans en fournir d'autres précisions que les coordonnées géographiques. En 1962 J. Audibert rapporta dans une publication posthume la découverte d'une perle en faïence. H. Barge nota en 1982, en se référant à Audibert, comme provenant de cette sépulture, un fragment de pendeloque en test. Selon la même thèse une autre sépulture, connue sous le nom de dolmen 1 d'Aumelas, aurait livré du mobilier à l'issue de fouilles pratiquées par les Chênes Verts. Il s'agit sans doute d'un seul et même dolmen.

Le dolmen du Lamouroux 1 a malheureusement mal résisté aux dégradations du temps. La fragilité du calcaire employé lors de la construction, combinée à l'action du gel, a contribué à un éclatement poussé de la cime des supports. Il n'est donc plus possible d'estimer quelle aurait pu être la hauteur originelle de la sépulture. Cependant les deux dalles latérales ainsi que la dalle de chevet sont indiscutablement en place et délimitent une chambre de plan quadrangulaire.

S'il n'est plus possible de connaître l'élévation originelle de la dalle de chevet, elle avoisine aujourd'hui les un mètre de hauteur. Les flancs de cette dalle n'ont paradoxalement guère été attaqués par l'érosion depuis son installation. Ils sont constitués de bords naturels de diaclases, ce qui montrerait que la base de cette dalle n'a pas subi de mise en forme. Les flancs inclinés du chevet délimitent une dalle de forme trapézoïdale. Il y a relativement peu d'espace entre les supports. La paroi de fond a été complétée, au moment de la construction, au niveau d'un ressaut de la base du chevet dans un angle, par une série de trois dalles superposées et coincées dans l'interstice. Ce soin apporté au parfait colmatage des parois du caveau se retrouve dans de nombreux dolmens de l'Ardèche à l'Hérault.

Les dalles latérales s'élèvent un peu moins que la dalle de chevet et oscillent entre 60 et 80 cm de hauteur. Elles sont visiblement inclinées vers l'intérieur de la chambre et épousent les flancs du chevet. L'emploi de l'inclinaison des dalles afin d'assurer la stabilité du monument ne fait ici aucun doute.

Le dessin réalisé par l'association des Chênes Verts montre un dispositif d'accès composé d'un couloir disposé dans l'axe de la chambre et légèrement déporté sur le côté droit. Le couloir, qui fut bâti en blocs de calcaire, est à ce jour en mauvais état de conservation.

La mauvaise résistance de la roche disponible autour du site n'a pas permis une bonne conservation du tertre qui est seulement discernable par un faible ressaut du terrain.

I.4.e – Dolmen du Grand Juyan de Roubiac (commune de Cazevieille).

Les deux sépultures de Roubiac se trouvent à l'est de notre zone d'étude, au sud du Pic Saint Loup. Le dolmen du Grand Juyan (**Fig. 35**) se dresse au Sud du hameau éponyme, sur le sommet d'une petite colline.

Nous l'avons inclus dans notre liste des dolmens à parois latérales inclinées à la suite de notre visite, mais ne développerons pas outre mesure sa description. Le monument fut signalé pour la première fois par Cazalis de Fontdouce en 1900. Le docteur J. Arnal en fournit une bonne description ainsi qu'un plan détaillé dans un article publié en 1958 dans le Bulletin de la Société Préhistorique Française. Il fit l'objet d'une restauration qui permit de redresser les dalles fragilisées par les nombreuses fouilles de la chambre. Un mémoire de maîtrise concernant les dolmens à antichambre de l'Hortus et du Pic Saint Loup est en cours, nous soulignerons donc simplement l'inclinaison des parois latérales et la forme quadrangulaire de la dalle de chevet.

I.4.f – Dolmen de Capucin 1 (commune de Claret).

Le dolmen du Capucin 1 (**Fig. 36**) est implanté sur le plateau de l'Hortus. Il est en ce moment l'objet d'une étude consacrée aux dolmens à antichambre du Causse de l'Hortus, poursuivie dans le cadre d'une maîtrise universitaire, nous ne développerons donc pas loin sa description. Le dolmen se dresse sur la bordure Est du causse. La colline de la Seube, sur laquelle est perchée le dolmen, offre une vue dégagée sur le causse de l'Hortus, le Pic Saint Loup et la montagne de la Séranne.

Le dolmen du Capucin 1 fut fouillé par Louis et Peyrolle, qui le publièrent en 1930 dans la *Revue des Musées*. En 1963 le docteur J. Arnal, qui en avait repris l'étude, en publia un plan ainsi qu'une description. Il mentionna alors l'existence d'un mobilier dispersé dans plusieurs collections. Dans le cadre d'une thèse parue en 1982, H. Barge entreprit l'inventaire du mobilier ramassé dans la sépulture. Y. Chevalier publia à son tour un plan de cette sépulture en 1984.

Il s'agit d'un dolmen dont la chambre et l'antichambre sont en dalles et le couloir en pierre sèche. On accède à l'antichambre et à la chambre par des dalles échancrées placées à la perpendiculaire des supports latéraux. La forme de la dalle de chevet est nettement trapézoïdale, il n'est pas exclu que ces flancs aient été mis en forme. Les dalles latérales

inclinées épousent relativement bien l'inclinaison des flancs du chevet. La faible hauteur actuelle des dalles, qui ne devaient guère dépasser le tertre avant la fouille indique un écrêtement important dû à l'érosion.

I.4.g – Dolmen de Feuilles 1 (commune de Rouet).

Le dolmen de Feuilles (**Fig. 37**) se situe pareillement sur le causse de l'Hortus, mais cette fois plus au sud que le précédent, au pied de la montagne d'Hortus. La sépulture est pointée sur les cartes de l'I.G.N. à quelques dizaines de mètres au Nord de la route départementale 122. Cette sépulture fait également actuellement l'objet de l'étude citée plus haut consacrée aux dolmens à antichambre du causse de l'Hortus.

Le capitaine Louis et D. Peyrolle publièrent en 1931 dans les comptes rendus du Congrès Préhistorique de France une remarquable monographie concernant cet imposant dolmen. Il s'agit de la source la plus complète dont nous disposons au sujet de cette sépulture, publiée à la suite des fouilles. La précision de la description et le soin apporté au relevé du plan sont assez rares et pour le moins exceptionnels. Outre un précieux plan au sol, furent aussi dessinées trois élévations et une coupe du tertre avec la sépulture. Des photos du dolmen dans son état initial et au cours de son dégagement ainsi qu'une planche de mobilier furent également publiées. L'on retrouva ensuite mention du dolmen de Feuilles 1 en 1963 lorsque le docteur J. Arnal publia sa thèse, ainsi qu'en 1984 quand H. Barge fit l'inventaire du mobilier provenant de cette sépulture, issu des fouilles de 1931 et des tamisages de Coularou et Gutherz.

Le dolmen est en très bon état de conservation, il se divise en une chambre entièrement mégalithique, une antichambre et un couloir bordé de pierre sèche. Le passage entre les trois parties est marqué par des dalles échancrées verticales.

M. Louis et D. Peyrolle avaient déjà remarqué en 1931 l'inclinaison non accidentelle des supports latéraux du dolmen et la position verticale des parois internes ainsi que de la dalle de chevet. Voici de quelle manière ils évoquèrent cette observation : « Les dalles (d'entrée et de chevet) sont verticales tandis que les dalles (latérales) sont inclinées. Il résulte de cette disposition que les dimensions de la chambre sont bien plus petites au sommet qu'à la base. Cette disposition est bien intentionnelle et non pas le fruit de la poussée extérieure des terres, car les constructeurs du monument ont eu le soin de combler les vides résultant du pied donné à la base des dalles par un remplissage en assises, très régulièrement réalisé ». En bas

de page ils notèrent que cette inclinaison des dalles latérales aurait pu avoir pour but de « diminuer la surface à recouvrir par une seule dalle, si le monument a été couvert ». Cette hypothèse ne fut malheureusement pas, ou très peu reprise dans les différentes études concernant le mégalithisme qui virent le jour par la suite.

I. Départements de l'Ardèche et du Gard.

II.1 – Les dolmens du Sud du Gard.

II.1.a – Dolmen de Banelle (commune de Saint Hippolyte du Fort).

La sépulture de Banelle (**Fig. 38**), non loin de la limite avec l'Hérault, est implantée au nord-est du village de Saint-Hippolyte. Elle est approximativement pointée sur les cartes de l'I.G.N. et se trouve sur une arête descendant de la colline de l'Aubret. On y accède en prenant la direction du col.

Les informations qui nous sont parvenues concernant ce dolmen sont peu nombreuses. Lorsque le docteur J. Arnal et C. Hugues procédèrent à la publication de la Masselle plus au Sud, ils n'évoquèrent pas le site de Banelle. En 1967, dans un mémoire de maîtrise, M. Lorblanchet donna un plan précis du dolmen. Vers la fin des années 1970, Y. Chevalier dessina un second plan de la sépulture qui fut publié en 1984 avec sa thèse. Récemment, en 2004, G. Duffraisse intégra le dolmen de Banelle dans son inventaire des monuments du Gard.

Le dolmen de Banelle se présente sous la forme d'une chambre sépulcrale quadrangulaire, entièrement construite en dalles mégalithiques. Les dimensions du chevet, une longueur d'environ 2 m pour hauteur égale, induisent une chambre dont la largeur est peu courante dans le secteur. La dalle est engagée entre les supports latéraux et sa forme se rapproche de celle d'un trapèze. Ces flancs sont inclinés et permettent l'appui des dalles latérales. Une petite dalle est coincée entre la base du pilier droit et celle du chevet, assurant le maintien de l'inclinaison et l'obturation de la paroi de fond.

La dalle de droite appuie à la fois sur le chevet et sur la dalle d'entrée. La paroi gauche, plus fine que les autres supports, n'a pas résisté à la pression des matériaux constitutifs du tertre. Ce côté de la sépulture est éventré et la dalle latérale atteint à peine un mètre de hauteur maximale. La paroi s'est ouverte en son milieu, tandis que les deux extrémités de cette dalle reposent pour l'une contre le chevet et pour l'autre contre la dalle d'entrée.

On accède à la chambre par un couloir de pierre sèche fouillé anciennement. L'entrée est fermée par deux piliers accolés qui ménagent, par leurs profils concaves et parfaitement naturels, un accès de forme ogivale. Ces profils sont en effet des bords naturels de diaclases. Les dalles d'entrée se resserrent aux environs des deux tiers de leur hauteur, mais il est possible que leur élévation n'ait pas été préservée dans sa totalité. Les flancs extérieurs de ces deux dalles sont inclinés vers l'accès, ce qui leur donne un curieux aspect courbé. Le bord des dalles étant entièrement brut, les constructeurs ont dû spécialement rechercher dans l'environnement les formes qui convenaient à la construction. Le pilier droit épouse l'inclinaison de la paroi latérale sans qu'il y ait eu besoin de dispositif de colmatage, toutefois deux dallettes comblent un ressaut de la base de la paroi latérale. Par contre un muret de dallettes a dû être monté entre le pilier d'entrée gauche et la paroi latérale. Cette disposition, montrant un accès pratiqué entre deux dalles courbées se retrouvent dans plusieurs cas et notamment dans le dolmen tout proche de la Masselle.

II.1.b – Dolmen de la Masselle 2 (commune de Saint Hippolyte du Fort).

Aux limites des départements du Gard et de l'Hérault, le dolmen de la Masselle 2 est implanté au sud de la commune de Saint-Hippolyte-du-Fort. Le monument se dresse sur une crête peu prononcée dominant le quartier qui transmet son nom au dolmen. Il borde la route départementale 25. La sépulture de la Masselle est pointée sur les cartes de l'I.G.N., nous n'avons malheureusement pas pu le visiter, aussi nous bornerons nous à commenter les informations à notre disposition.

J. Arnal et C. Hugues procédèrent à la fouille du dolmen, déjà maintes fois visité. Ils publièrent une description de son architecture ainsi que du mobilier récolté, en 1963 dans le Bulletin de la Société Préhistorique Française. Il fut également signalé par Redon en 1965 dans son inventaire des dolmens du Gard, puis en 1967 lorsque M. Lorblanchet en donna un plan dans son mémoire de maîtrise. Le dolmen fut restauré en 1974 sous la direction de J. Arnal. Il figura enfin en 2004 dans l'inventaire de G. Duffraisse dans le cadre d'un mémoire de maîtrise.

La dalle de fond et les supports latéraux du dolmen sont arasés, ils ne sont guère conservés en élévation à plus d'un mètre de hauteur. Ces derniers sont inclinés vers le chevet mais, probablement du fait de l'érosion, ils ne sont plus en contact avec lui. Cependant, l'existence d'espaces entre la base du chevet et celles des supports latéraux, comblés d'après

Arnal et Hugues par des murets de dallettes, implique le penchant des parois pour venir s'appuyer sur le chevet. Le degré de l'inclinaison d'origine ne peut plus nous être connu avec certitude. L'entrée de la chambre est encadrée par deux piliers qui se joignent à leur cime et ménagent une entrée ogivale. Plus épais que les autres dalles, les piliers d'entrée ont mieux résisté à l'érosion. Leur hauteur varie entre 1,40 m pour celui de droite et 1,60 m pour celui de gauche. Ils sembleraient en position d'origine. Il est intéressant de constater que les flancs extérieurs des deux dalles d'entrée sont penchés vers l'intérieur de la chambre et que leur inclinaison avoisine celle des supports latéraux. Nous avons là un argument supplémentaire en faveur de l'inclinaison des parois latérales, tandis que les parois d'entrée et de chevet restent verticales.

II.2 – Les dolmens des confins du Gard et de l’Ardèche.

II.2.a – Dolmen de la Devèze 3 (commune de Barjac).

Les dolmens de la Devèze appartiennent à la commune de Barjac, ils sont situés aux confins des départements du Gard et de l’Ardèche. Ce petit ensemble mégalithique a été implanté sur le massif calcaire crétacé qui sépare les gorges de l’Ardèche et le bassin d’effondrement d’Alès. Plusieurs chemins de randonnées mènent aux monuments qui se trouvent au nord-est du village. Certaines sépultures sont figurées sur les cartes de l’I.G.N. au 1/25000^e.

Le groupement des mégalithes de Barjac fit l’objet en 2007 d’un rapport de prospection venant clôturer une campagne de documentation des dolmens. Cette campagne fut menée par R. Scimia et les membres du Cercle de Recherche et d’Etude Archéologique basé à Alès. Cependant les dolmens de Barjac étaient connus depuis bien longtemps des archéologues et les plus vieilles mentions de sépultures remontent à la moitié du 19^e siècle. Nous avons ainsi à notre disposition des travaux effectués dans le secteur de Barjac et datant des années 1860. A cette époque L. Allègre, professeur de dessin ayant touché à l’archéologie, eut l’occasion de les visiter. Il profita de cette promenade pour faire un dessin au fusain de certains de ces dolmens. En 1863, à l’occasion d’un concours organisé par l’académie de Nîmes, il présenta un mémoire sur les monuments celtiques du Gard, à l’issue duquel il fut nommé membre de l’académie. Les dessins d’Allègre nous montrent un environnement à la végétation peu dense, où les dolmens servaient d’abris aux bergers. Ils présentent également l’intérêt d’être une illustration de l’état du monument à un moment donné et permettent une comparaison avec leur état actuel.

Le dolmen de la Devèze 3, dont il a été question dans le mémoire consacré aux sépultures du bassin de la Claysse, possède indiscutablement une architecture trapézoïdale. La dalle de chevet y est très nettement trapèze et les deux dalles latérales inclinées. Les parois latérales épousent presque parfaitement l’inclinaison des flancs du chevet, toutefois un espace a été obturé entre la dalle de chevet et la dalle gauche. Cet espace est colmaté par une dalle quasiment de même hauteur que le chevet, placée juste à l’arrière de celui-ci et épousant l’inclinaison du pilier gauche. Les flancs de la dalle de fond ont pu subir une mise en forme visant à lui donner cette forme caractéristique.

Le dispositif d'accès à la zone d'inhumation attire également l'attention, il n'a en effet jamais été véritablement étudié, comme cela est le cas de bon nombre de dolmens dit simples. Cette partie de la sépulture reste à dégager pour mieux appréhender l'architecture du dolmen. Quelques éléments de ce dispositif sont visibles en surface. Une dalle d'entrée située à l'avant du support gauche, perpendiculairement à son extrémité, a une longueur de 44 cm. Une petite dalle, dépassant à peine du sol, oblique à l'avant du pilier droit, sur son bord externe. La chambre a été vidée depuis longtemps de ses sédiments mais, à l'entrée du dolmen, en bordure de la dépression de la chambre, trois petites dalles couchées dépassent des sédiments. Ces divers éléments témoignent de la complexité de certains dispositifs d'accès.

II.2.b – Dolmen de la Devèze 4 (commune de Barjac).

Le dolmen de la Devèze 4 est un peu différent. Il en a également été question dans le précédent mémoire consacré aux dolmens des confins du Gard et de l'Ardèche. Ici la dalle de chevet n'a pas cette forme trapézoïdale rencontrée chez son voisin. La forme de la dalle se rapproche d'un rectangle, dont la plus grande dimension serait la verticale. Les dalles latérales inclinées ne prennent appui sur le chevet qu'en un seul point, vers la cime des supports. Du fait de cette inclinaison et de la forme quadrangulaire de la dalle de chevet, de larges espaces existent à la base des dalles. La paroi de fond a donc été complétée par de petites dalles dressées placées à l'arrière du chevet et parallèlement à lui. Cette technique de colmatage, utilisant de petites dalles verticales, est caractéristique de nombreux dolmens du Gard et de l'Ardèche.

L'accès au dolmen est barré de façon curieuse par une dalle portant une échancrure. Cette échancrure se trouve dans sa partie supérieure si la dalle est dans sa position d'origine, et sur son bord droit si l'on estime qu'elle a basculé suite à la dégradation du monument. De cette manière, soit l'accès à la sépulture se fait en passant par la droite de la dalle d'entrée contre la paroi latérale, soit il faut enjamber la dalle posée sur sa tranche la plus longue pour y accéder. L'agencement de l'accès à la zone d'inhumation nous est ici aussi inconnu. Il est regrettable que si peu, pour ne pas dire aucun dolmen n'ait été fouillé récemment, avec les techniques de fouilles et la rigueur que cela demande.

II.2.c – Dolmen de la Devèze 5 (commune de Barjac).

Le dolmen de la Devèze 5 est un peu isolé sur un point culminant, tandis que les quatre autres se situent en fond de vallon. Ce dolmen, comme beaucoup d'autres, a

notamment servi d'abri de berger, comme le montre les dessins de L. Allègre datant du 19^e siècle.

Ce dolmen se singularise par la petitesse de la chambre sépulcrale. La largeur de cette chambre n'excède pas un mètre à la base de la paroi de fond. Les dalles latérales de ce dolmen sont très nettement inclinées et prennent appui sur le chevet. Un glissement postérieur de ces dalles suite à la dégradation du tertre semble à exclure. Le tertre cale encore efficacement la dalle latérale gauche, tandis que l'espace existant entre le chevet et le support droit est comblé par un empilement de dalles placées au moment de la construction. Cette inclinaison des dalles latérales réduit sensiblement la largeur de la chambre au niveau du chevet, qui passe de 1 m à la base à environ 60 cm à la cime des supports latéraux. La réduction est encore plus importante à l'entrée du fait de la convergence des dalles vers l'avant.

Une fine dalle, ne dépassant qu'à peine du sol, ferme la totalité de la largeur de l'entrée. Elle est placée de telle manière qu'elle vient contre l'extrémité avant du support gauche et la dépasse, alors qu'elle est engagée sur le flanc de la dalle latérale droite. Cette petite dalle est légèrement oblique par rapport à l'axe de la chambre.

II.2.d – Dolmen du Terme des Fades (commune de Laval-Saint-Roman).

Le dolmen du Terme des Fades se situe aux confins des départements du Gard et de l'Ardèche. La sépulture a servi de point de repère pour les arpenteurs lors du découpage communal, afin de tracer les limites des communes du Garn au sud-ouest, de Laval-Saint-Roman au sud-est et d'Aiguèze au nord. Ainsi le dolmen est à cheval sur les trois communes. Le monument est implanté sur la bordure Sud d'un massif calcaire découpé par les profondes gorges de l'Ardèche, il est pointé sur les cartes de l'I.G.N. au 1/25000^e. Le petit mamelon sur lequel est établi le dolmen domine la plaine plus au sud.

La sépulture fut connue des archéologues dès le 19^e siècle. Elle figura également dans l'inventaire des monuments du Gard dressé par Redon en 1965. Plus tard G. Duffraisie la cita dans son mémoire de maîtrise. A notre connaissance aucun plan de ce dolmen ne fut jamais publié. Il est pourtant en bon état de conservation et s'élève au centre d'un imposant tertre de pierre. Les supports mégalithiques du dolmen délimitent une chambre quadrangulaire vidée de ces sédiments jusqu'à la base des dalles. Aucune trace du dispositif d'accès à la zone d'inhumation n'est plus observable dans l'état actuel du monument.

La dalle de chevet, de forme trapézoïdale, est quelque peu dissymétrique, le flanc gauche est le plus incliné. La régularité de cette dalle pourrait résulter d'une mise en forme artificielle, mais le calcaire plutôt gélif constituant les parois n'a préservé aucune trace de bouchardage. L'absence de la couverture a aussi participé à leur détérioration.

Les deux parois latérales de la sépulture s'adaptent parfaitement à la déclivité des flancs du chevet. Il n'y a pas d'espace considérable entre les supports, ce qui assure un bon colmatage de la paroi de fond. Leur base étant solidement maintenue en place par les matériaux du tertre, il est à exclure que ces dalles aient pu bouger depuis la construction. L'inclinaison des dalles du dolmen du Terme des Fades apparaît donc comme résultant d'une volonté des constructeurs.

II.2.e – Dolmen des Géantes 3 (commune de Bourg-Saint-Andéol).

Le troisième dolmen du Bois des Géantes (**Fig. 39**), dans la commune de Bourg-Saint-Andéol, fait partie d'un ensemble de six sépultures bâties en bordure du Rhône. La rive Ouest du fleuve ne se trouve qu'à environ 5 km à vol d'oiseau du groupement de mégalithes. Les sépultures ont été bâties en bordure d'un plateau calcaire dont les pentes descendent vers la vallée du Rhône à l'Est. Le plateau se poursuit au Sud jusqu'aux gorges de l'Ardèche. Une piste permet d'accéder aux dolmens depuis la route départementale 358 reliant Bourg-Saint-Andéol à Bidon. Certaines des sépultures du Bois des Géantes figurent sur les cartes de l'I.G.N. au 1/25000^e.

Cet ensemble mégalithique fit l'objet d'un programme de recherche monté en coopération entre le Service Régional de l'Archéologie et l'université de Freiburg, en Allemagne. Ce programme, développé sur plusieurs années, a porté sur les sépultures des deux rives de la basse Ardèche, bordant les gorges. Les travaux sur l'ensemble mégalithique du Bois des Géantes n'ont pas encore fait l'objet d'une publication, mais de brefs comptes rendus des différentes interventions ont été publiés de 2001 à 2004 dans les Bilans Scientifiques Régionaux. Y. Chevalier en dessina le plan à la fin des années 1970.

La troisième sépulture a conservé en place tous ces éléments mégalithiques, dont la couverture, bien que l'action érosive de l'eau et du gel ait amputé certains des éléments de l'architecture vers l'avant du caveau, non couvert par la table. Les dalles délimitent une chambre de plan quadrangulaire.

La dalle de chevet, engagée entre les parois latérales, est celle qui a le mieux résisté à l'érosion des supports. Elle est encore protégée par la couverture qui est posée sur l'arrière de la chambre. L'étude de ce dolmen illustre bien ce que nous voulons montrer. La dalle de chevet est un trapèze dont les côtés sont parfaitement réguliers. Il est indéniable que cette dalle a subi une mise en forme de ces flancs latéraux et de son sommet, qui présentent des traces d'éclatement.

Il n'y a pratiquement aucun espace entre le chevet et les dalles latérales. Ces dernières prennent appui sur les flancs du chevet depuis la base jusqu'à la cime du support. La hauteur des trois dalles est identique. Il est dans ce cas impossible que les supports latéraux aient pu bouger depuis leur mise en place. Ils sont solidement calés par les restes du tertre et le poids de la couverture. La forme de la dalle de chevet et l'inclinaison des dalles latérales confèrent une bonne stabilité au monument qui a d'ailleurs conservé sa dalle de couverture.

Le dispositif d'accès à la chambre est conservé de manière résiduelle. Seules deux petites dalles placées à l'avant des supports latéraux, chevauchant en partie leur bord externe et obliquant vers l'entrée sont en place.

ANNEXE 2 :

Bilan bibliographique des sépultures du secteur Sud

LES PETITS CAUSSES

Argelliers

Argelliers 1 :

Lieu-dit : le Bois de Nasse.

Bibliographie :

Arnal 1953, p.94-95 (plan)

Arnal 1963, p.98

Barges 1982, p.277

La Combe du rat :

Lieu-dit : la Jasse Neuve.

Bibliographie :

Archives Chênes Verts

Centre de Recherche Archéologique des Chênes Verts, 1964, p.51 (plan)

Barges 1982, p.277

Chevalier 1984, pl.10 (plan)

Les Hauts de Boscorre : (ou dolmen du Boscorre)

Lieu-dit : le Boscorre.

Situation topographique :

Bibliographie :

Archives Chênes Verts

Arnal 1963, p.99

Le Lac Rouge :

Lieu-dit : Maure.

Bibliographie :

Archives Chênes Verts

Centre de Recherche Archéologique des Chênes Verts, 1964, p.49 (plan)

Barges 1982, p.277

Le Mas Andrieu :

Lieu-dit : le Mas Andrieu.

Bibliographie :

Archives Chênes Verts

Centre de Recherche Archéologique des Chênes Verts, 1964, p.53 (plan)

Barges 1982, p.277

Le Mas de Cournon :

Lieu-dit : le Mas de Cournon.

Bibliographie :

Archives Chênes Verts

Centre de Recherche Archéologique des Chênes Verts, 1964, p.54 (plan)

Barges 1982, p.277

Le Signal de Puechabon :

Lieu-dit : point géodésique.

Bibliographie :

Archives Chênes Verts

Centre de Recherche Archéologique des Chênes Verts, 1964, p.55 (plan)

Causse de la Selle

Brunet :

Lieu-dit : Brunet

Bibliographie :

Combarnous 1960, p.8

Le Lécou :

Lieu-dit :

Bibliographie :

Arnal 1963, p.100

Lieuzède :

Lieu-dit :

Bibliographie :

Combarnous 1960, p.8

Mastarguet :

Lieu-dit :

Bibliographie :

Arnal 1963, p.99

Le Moustachou 1 :

Lieu-dit :

Bibliographie :

Arnal 1963, p.99 (plan p.64)

Le Moustachou 3 :

Lieu-dit :

Bibliographie :

Arnal 1963, p.99 (plan p.64)

Barge 1982, p.279

Puechabon

Le Devès du Fraisse 1 :

Lieu-dit :

Bibliographie :

Archives Chênes Verts (plan)

Arnal 1963, p.106

Barge 1982, p.294

Le Devès du Fraisse 2 :

Lieu-dit :

Bibliographie :

Archives Chênes Verts (plan)

Arnal 1963, p.106

Barge 1982, p.294

Le Devès du Fraisse 3 : (ou dolmen du Plan de l'Olivet)

Lieu-dit :

Bibliographie :

Archives Chênes Verts (plan)

La Lauze des Sarrasins : (ou dolmen de la route de Viols)

Lieu-dit :

Bibliographie :

Combarnous 1960, p.9

Arnal 1963, p.105

La Carrière d'Espinasse : (ou dolmen de Lacan)

Lieu-dit : Boscorre.

Bibliographie :

Archives Chênes Verts (plan)

Combarnous 1960, p.9

Arnal 1963, p.106 (plan)

La Liquière 1 : (un des dolmens du Mas de Pouland d'Arnal)

Lieu-dit : la Liquière.

Bibliographie :

Combarnous 1960, p.9

La Liquière 2 : (un des dolmens du Mas de Pouland d'Arnal)

Lieu-dit : la Liquière.

Bibliographie :

Combarnous 1960, p.9

La Liquière 3 : (un des dolmens du Mas de Pouland d' Arnal)

Lieu-dit : la Liquière.

Bibliographie :

Combarnous 1960, p.9

Mas de Pouland 1 : (un des dolmens de la Liquière de Combarnous)

Lieu-dit : la Liquière.

Bibliographie :

Arnal 1963, p.105 (plan)

Mas de Pouland 2 : (un des dolmens de la Liquière de Combarnous)

Lieu-dit : la Liquière.

Bibliographie :

Arnal 1963, p.105 (plan)

Mas de Pouland 3 : (un des dolmens de la Liquière ou de Pichalet de Combarnous)

Lieu-dit : la Liquière ou Pichalet.

Bibliographie :

Arnal 1963, p.106

Mas de Pouland 4 : (un des dolmens de la Liquière de Combarnous)

Lieu-dit : la Liquière.

Bibliographie :

Arnal 1963, p.106

Mas des roses 1 et 2 :

Lieu-dit :

Bibliographie :

Audibert 1962, p.130

Courtin et Gutherz 1976, p.360-361

Barge 1982, p.294

Montcalmès : (ou dolmen du Lac Neuf)

Lieu-dit : Lac Neuf

Bibliographie :

Audibert 1960, p.237

Combarnous 1960, p.8

Arnal 1963, p.106

Barge 1982, p.294

Montcalmès 2 :

Lieu-dit : ruines de Montcalmès

Bibliographie :

Audibert 1960, p.237-238

Barge 1982, p.294

Montcalmès 3 :

Lieu-dit : ruines de Montcalmès

Bibliographie :

Audibert 1960, p.238

Barge 1982, p.294

Montcalmès 4 :

Lieu-dit : ruines de Montcalmès

Bibliographie :

Audibert 1960, p.238

Pichalet : (un des dolmens du Mas de Pouland d'Arnal)

Lieu-dit : Pichalet.

Bibliographie :

Combarrous 1960, p.9

Puech de la Galine : (ou dolmen de la Galine)

Lieu-dit : Puech de la Galine

Bibliographie :

Audibert 1958, p.47-57

Audibert 1960, p.236-237

Arnal 1963, p.105

Barge 1982, p.294

Vailhauquès

Lacoste :

Lieu-dit :

Bibliographie :

Arnal 1963, p.110

Archives C. Reyquirand (plan)

Le Mas Reynard 1 :

Lieu-dit : le Closca.

Bibliographie :

Arnal 1953-54, p.70 (plan)

Audibert 1954, pp.106-108

Audibert 1958, p.57

Arnal 1963, p.110

Le Mas Reynard 2 :

Lieu-dit : le Closcas.

Bibliographie :

Arnal 1953-54, p.69 (plan)

Audibert 1954, p.110

Arnal 1963, p.111 (plan)

Le Mas Reynard 3 :

Lieu-dit : le Closcas.

Bibliographie :

Arnal 1953-54, pp.69-95 (plan)

Audibert 1954, pp.108-110

Audibert 1956, pp.178-188 (plan)

Audibert 1958, p.47

Arnal 1963, p.111 (plan)

Barge 1982, p.305

Chevalier 1984, pl.12 (plan)

Viols-le-Fort

Les Avinens :

Lieu-dit : les Avinens.

Bibliographie :

Arnal 1963, p.111

Le Devois de Rambion : (ou dolmen de Viols-le-Fort 2)

Lieu-dit : Devois de Rambion – Station d'épuration.

Bibliographie :

Arnal 1953-1954, p. 95 (plan)

Arnal 1963, p.112

La Draille :

Lieu-dit : Bois de Maupas.

Bibliographie :

Archives Chênes Verts

Barge 1982, p.307

Archives Claude Reyquirand (plan)

Les Matelettes :

Lieu-dit : les Matelettes.

Bibliographie :

Arnal 1963, p.112

Le Maupas :

Lieu-dit : Bois de Laval.

Bibliographie :

Archives des Chênes Verts (plan)

Barges 1982, p.307

Le Pouzet :

Lieu-dit :

Bibliographie :

Archives des Chênes Verts (plan)

Barges 1982, p.307

Soulas : (ou dolmen des Carrières)

Lieu-dit : Combe Singla.

Bibliographie :

Archives Chênes Verts (plan)

Teissier 1948, pp.229-249 (plan)

Arnal 1963, p. 111 (plan)

Barge 1982, p.307

LA SERANE ET LES MASSIFS DE SAINT-GUILHEM

Brissac

L'Arboussède 1 :

Lieu-dit : Tombeau celtique

Bibliographie :

Combarnous 1960, p.8

L'Arboussède 2 :

Lieu-dit : Tombeau celtique

Bibliographie :

Combarnous 1960, p.8

La Métairie de la Croix 1 :

Lieu-dit : Serre de Roque Airole

Bibliographie :

Combarnous 1960, p.8

La Métairie de la Croix 2 :

Lieu-dit : Serre de Roque Airole

Bibliographie :

Combarnous 1960, p.8

Roucayrol :

Lieu-dit : Tombeau celtique

Bibliographie :

Escalon de Fonton, 1957, p.123-124

Combarnous 1960, p.8

Audibert 1958, p.47

Audibert 1962, p.138-141

Arnal 1963, p.99

Barge 1982, p.279

Montpeyroux

Cocalières :

Lieu-dit : Cocalières.

Bibliographie :

Combarnous 1960, p.8

Groupe Archéologique du Lodévois 2006, p.84 (plan)

Le Col de Cocalières :

Lieu-dit : Cocalières

Bibliographie :

Groupe Archéologique du Lodévois 2006, p.84 (plan)

Le Causse de la Croix 1 : (ou dolmen du Font du Griffé 1)

Lieu-dit :

Bibliographie :

Combarnous 1960, p8, 41, 44-46 (plan)

Groupe Archéologique du Lodévois 1961, p.64-66 (plan)

Arnal 1963, p.113 (plan)

Barge 1982, p.292

Le Causse de la Croix 2 : (ou dolmen du Font du Griffé 2)

Lieu-dit :

Bibliographie :

Combarnous 1960, p.8

Groupe Archéologique du Lodévois 1961, p.66 (plan)

La Croix de l'Yeuse 1 :

Lieu-dit : la Croix de l'Yeuse.

Bibliographie :

Combarnous 1960, p.8

La Croix de l'Yeuse 2 : (ou dolmen de la Font du Griffé 3)

Lieu-dit : la Croix de l'Yeuse.

Bibliographie :

Groupe Archéologique du Lodévois 1961, p.67 (plan)

Combarnous 1960, p.8

La Croix de l'Yeuse 3 : (ou dolmen de la Font du Griffé 4)

Lieu-dit : la Croix de l'Yeuse.

Bibliographie :

Combarnous 1960, p.8

Groupe Archéologique du Lodévois 1961, p.67 (plan)

Roquecourbe :

Lieu-dit : le Castelas

Bibliographie :

Combarnous 1960, p.8

Groupe Archéologique du Lodévois 1961, p.68 (plan)

Saint André de Buèges

La Maline – Sérane :

Lieu-dit : la Maline, chemin de la Coupette.

Bibliographie :

Combarous 1960, pp.9, 28, 33 (plan)

Chevalier 1984, pl.9 (plan)

Groupe Archéologique du Lodévois 2006, p.92 (plan)

Le Mas Alexandre :

Lieu-dit :

Bibliographie :

Groupe Archéologique du Lodévois 2006, p.92 (plan)

Saint Jean de Buèges

Pioch Narras 1 :

Lieu-dit : Pioch Narras.

Bibliographie :

Groupe Archéologique du Lodévois 2006, p.93 (plan)

Pioch Narras 2 :

Lieu-dit : Pioch Narras.

Bibliographie :

Groupe Archéologique du Lodévois 2006, p.93 (plan)

Saint Guilhem le Désert

Mas de Tourreau 1 : (ou dolmen de Roquebrune 1)

Lieu-dit : Pioch de Roquebrune.

Bibliographie :

Audibert 1962, p.33

Combarous 1960, p.9

Groupe Archéologique du Lodévois 1979, p.73 (plan)

Barge 1982, p.298

Mas de Tourreau 2 : (ou dolmen de Roquebrune 2)

Lieu-dit : Pioch de Roquebrune.

Bibliographie :

Combarnous 1960, pp.9, 27
Groupe Archéologique du Lodévois 1979, p.75 (plan)

Mas de Tourreau 3 : (ou dolmen de Roquebrune 3)
Lieu-dit : Pioch de Roquebrune.

Bibliographie :

Combarnous 1960, pp.9
Groupe Archéologique du Lodévois 1979, p.75 (plan)

La Rigoule : (ou dolmen des Lavagnes)

Lieu-dit : Mas Aubert.

Bibliographie :

Combarnous 1960, pp.9, 31, 41 (plan)
Arnal 1963, p.108
Groupe Archéologique du Lodévois 1979, p.77 (plan)
Barge 1982, p.298
Chevalier 1984, pl.8 (plan)

Les Thières :

Lieu-dit : les Thières.

Bibliographie :

Combarnous 1960, pp.9, 41, 43, 69
Groupe Archéologique du Lodévois 2006, p.95 (plan)

LE CAUSSE DU LARZAC

Saint Maurice – Navacelles

La Baume Auriol :

Lieu-dit : la Baume Auriol.

Bibliographie :

Combarnous 1960, pp.10, 53, 69

Groupe Archéologique du Lodévois 2006, p.44 (plan)

La Bergerie du Coulet :

Lieu-dit : le Coulet.

Bibliographie :

Groupe Archéologique du Lodévois 2006, p.60 (plan)

Barge 1982, p.301

Les Besses :

Lieu-dit : les Besses.

Bibliographie :

Groupe Archéologique du Lodévois 2006, p.54 (plan)

Bos Gros :

Lieu-dit : Bos Gros.

Bibliographie :

Combarnous 1960, pp.10, 36, 64, 69

Groupe Archéologique du Lodévois 2006, p.58 (plan)

Coucelles :

Lieu-dit : Coucelles

Bibliographie :

Combarnous 1960, pp.10

Groupe Archéologique du Lodévois 2006, p.56 (plan)

Le Devézas :

Lieu-dit :

Bibliographie :

Millau 1958, p.412-421 (plan)

Combarnous 1960, pp.10

Arnal 1963, p.115

Barge 1982, p.301

Groupe Archéologique du Lodévois 2006, p.56 (plan)

Les Huttes :

Lieu-dit : les Huttes.

Bibliographie :

Groupe Archéologique du Lodévois 2006, p.58 (plan)

Jasse Nove 1 :

Lieu-dit : Jasse Nove.

Bibliographie :

Combarnous 1960, p.10

Groupe Archéologique du Lodévois 2006, p.50 (plan)

Jasse Nove 2 :

Lieu-dit : Jasse Nove.

Bibliographie :

Combarnous 1960, p.10

Groupe Archéologique du Lodévois 2006, p.50 (plan)

Jasse Nove 3 :

Lieu-dit : Jasse Nove.

Bibliographie :

Combarnous 1960, p.10

Groupe Archéologique du Lodévois 2006, p.52 (plan)

Jasse Nove 4 :

Lieu-dit : Jasse Nove.

Bibliographie :

Combarnous 1960, p.10

Groupe Archéologique du Lodévois 2006, p.52 (plan)

Le Mas de Jay :

Lieu-dit : le Mas de Jay.

Bibliographie :

Combarnous 1960, p.10

Groupe Archéologique du Lodévois 2006, p.60 (plan)

La Prunarède 1 : (ou dolmen de la Prunarède 2)

Lieu-dit : la Prunarède.

Bibliographie :

Combarnous 1960, pp.10, 22, 27, 28, 30, 69

Arnal 1963, p.114

Barge 1982, p.301

Groupe Archéologique du Lodévois 2006, p.45 (plan)

La Prunarède 2 : (ou dolmen de la Prunarède 1)

Lieu-dit : la Prunarède.

Bibliographie :

Combarnous 1960, pp.10, 22

Groupe Archéologique du Lodévois 2006, p.45 (plan)

La Prunarède 3 :

Lieu-dit : la Prunarède.

Bibliographie :

Combarnous 1960, p.10

Groupe Archéologique du Lodévois 2006, p.45 (plan)

La Prunarède 4 :

Lieu-dit : la Prunarède.

Bibliographie :

Combarnous 1960, p.10

Groupe Archéologique du Lodévois 2006, p.46 (plan)

Le Puech Haut :

Lieu-dit : Bichounet Lavagasse.

Bibliographie :

Combarnous 1960, p.10

Le Rancas 1 : (ou dolmen du Ranquet)

Lieu-dit : le Devizou.

Bibliographie :

Combarnous 1959, pp.272-278 (plan)

Combarnous 1960, pp.10, 32, 41

Barge 1982, p301

Groupe Archéologique du Lodévois 2006, p.56 (plan)

Le Rancas 2 :

Lieu-dit : le Ranquet.

Bibliographie :

Groupe Archéologique du Lodévois 2006, p.57 (plan)

Roustidou 1 : (ou dolmen de Coste-Rousse 1)

Lieu-dit :

Bibliographie :

Combarnous 1960, pp.10, 52, 69

Groupe Archéologique du Lodévois 2006, p.58 (plan)

Roustidou 2 : (ou dolmen de Coste-Rousse 2)

Lieu-dit :

Bibliographie :

Combarnous 1960, pp.10, 52
Groupe Archéologique du Lodévois 2006, p.58 (plan)

Soulagets 1 :

Lieu-dit : Serre de la Baïsse.

Bibliographie :

Groupe Archéologique du Lodévois 2006, p.48 (plan)

Soulagets 2 :

Lieu-dit : Serre de la Baïsse.

Bibliographie :

Groupe Archéologique du Lodévois 2006, p.48 (plan)

Soulagets 3 : (ou dolmen de Soulagets – la Rémout)

Lieu-dit : Serre de la Baïsse.

Bibliographie :

Combarnous 1960, pp.10, 64, 65, 69

Groupe Archéologique du Lodévois 2006, p.49 (plan)

Soulagets 4 :

Lieu-dit : Soulagets.

Bibliographie :

Groupe Archéologique du Lodévois 2006, p.49 (plan)

Soulagets 5 : (ou dolmens de Soulagets 1, 2)

Lieu-dit : Serre de la Baïsse.

Bibliographie :

Combarnous 1960, p.10

Groupe Archéologique du Lodévois 2006, p.49 (plan)

Soulagets 6 : (ou dolmens de Soulagets 1, 2)

Lieu-dit : Serre de la Baïsse.

Bibliographie :

Combarnous 1960, p.10

Groupe Archéologique du Lodévois 2006, p.49 (plan)

La Verrerie :

Lieu-dit : la Verrerie.

Bibliographie :

Combarnous 1960, p.10

Le Viala 1 :

Lieu-dit : le Viala.

Bibliographie :

Groupe Archéologique du Lodévois 2006, p.46 (plan)

Le Viala 2 :

Lieu-dit : le Viala.

Bibliographie :

Combarnous 1960, pp.10, 55

Groupe Archéologique du Lodévois 2006, p.46 (plan)

Le Viala 3 : (ou dolmen de Viala – Jasse Nove)

Lieu-dit : le Viala.

Bibliographie :

Combarnous 1960, p.10

Groupe Archéologique du Lodévois 2006, p.48 (plan)

Le Viala 4 : (ou dolmen de Viala – Jasse Nove)

Lieu-dit : le Viala.

Bibliographie :

Combarnous 1960, p.10

Groupe Archéologique du Lodévois 2006, p.48 (plan)

La Vacquerie

La Cisternette 1 : (ou dolmen de Pioch de Salles – Pioch de l’Aumet)

Lieu-dit :

Bibliographie :

Combarnous 1960, p.13

Groupe Archéologique du Lodévois 2006, p.72 (plan)

La Cisternette 2 : (ou dolmen de Pioch de Salles – Pioch de l’Aumet)

Lieu-dit :

Bibliographie :

Combarnous 1960, p.13

Groupe Archéologique du Lodévois 2006, p.74 (plan)

Ferrussac 1 : (ou dolmen de Ferrussac – Esquirol 3)

Lieu-dit : Ferrussac.

Situation topographique :

Bibliographie :

Combarnous 1958, p.333

Combarnous 1960, p.13

Arnal 1963, p.115

Groupe Archéologique du Lodévois 2006, p.70 (plan)

Ferrussac 2 :

Lieu-dit : Ferrussac.

Bibliographie :

Groupe Archéologique du Lodévois 2006, p.70 (plan)

Ferrussac 3 :

Lieu-dit : Ferrussac.

Bibliographie :

Groupe Archéologique du Lodévois 2006, p.70 (plan)

Ferrussac 4 : (ou dolmen de Ferrussac – Esquirol 1)

Lieu-dit : Ferrussac.

Bibliographie :

Combarnous 1958, pp.326-335 (plan)

Combarnous 1960, pp.13, 33, 38, 40, 42, 61-69 (plan)

Arnal 1963, p.115 (plan)

Barge 1982, p.304

Groupe Archéologique du Lodévois 2006, p.71 (plan)

Ferrussac 5 : (ou dolmen de Ferrussac – Esquirol 2)

Lieu-dit : Ferrussac.

Bibliographie :

Combarnous 1958, p.333

Combarnous 1960, pp.13

Arnal 1963, p.115 (plan)

Groupe Archéologique du Lodévois 2006, p.72 (plan)

La Jasse de Canaguier :

Lieu-dit : la Jasse de Canaguier.

Bibliographie :

Arnal 1963, p.116

Groupe Archéologique du Lodévois 2006, p.64 (plan)

Mas de Figuières 1 : (ou dolmen du Roc Blanc de la Figuières)

Lieu-dit : Mas de Figuières.

Bibliographie :

Combarnous 1960, p.12

Arnal 1963, p.116

Barge 1982, p.304

Groupe Archéologique du Lodévois 2006, p.62 (plan)

Mas de Figuières 2 :

Lieu-dit : Mas de Figuières.

Bibliographie :

Groupe Archéologique du Lodévois 2006, p.63 (plan)

Mas de Figuières 3 :

Lieu-dit : Mas de Figuières.

Bibliographie :

Combarnous 1960, pp.12, 52

Groupe Archéologique du Lodévois 2006, p.63 (plan)

Mas de Jourdes 1 :

Lieu-dit : Coste Caude.

Bibliographie :

Groupe Archéologique du Lodévois 2006, p.66 (plan)

Mas de Jourdes 2 : (ou dolmen de Coste Caude – Comberoque – Les Vialarets 1)

Lieu-dit : Coste Caude.

Bibliographie :

Combarnous 1960, p.12

Arnal 1963, p.116 (plan)

Barge 1982, p.304

Groupe Archéologique du Lodévois 2006, p.66 (plan)

Mas de Jourdes 3 : (ou dolmen de Comberoque – les Vialarets 2)

Lieu-dit : Coste Caude.

Bibliographie :

Combarnous 1960, p.12

Arnal 1963, p.116

Groupe Archéologique du Lodévois 2006, p.66 (plan)

Mas de Jourdes 4 : (ou dolmen de Comberoque – les Vialarets 3)

Lieu-dit : Coste Caude.

Bibliographie :

Combarnous 1960, p.12

Arnal 1963, p.116

Groupe Archéologique du Lodévois 2006, p.67 (plan)

Mas de Jourdes 5 :

Lieu-dit :

Bibliographie :

Groupe Archéologique du Lodévois 2006, p.67 (plan)

Puech Agut :

Lieu-dit : Puech Agut.

Bibliographie :

Groupe Archéologique du Lodévois 2006, p.68 (plan)

Les Rocquets : (ou dolmen du Mas du Mas de Bédos 8)

Lieu-dit : les Rocquets.

Bibliographie :

Combarnous 1960, p.12

Groupe Archéologique du Lodévois 1979, p.69 (plan)

Saint Martin d'Azirou : (ou dolmen du Bois de la Trude – Pioch de l'Aumet)

Lieu-dit :

Bibliographie :

Combarnous 1960, pp.13, 27

Groupe Archéologique du Lodévois 2006, p.74 (plan)

La Trivalle – Ferrussac :

Lieu-dit : Camp del Roube.

Bibliographie :

Combarnous 1958, p.333

Combarnous 1960, p.12

Arnal 1963, p.116

La Vernède : (ou dolmen de Montsaloux)

Lieu-dit : les Crozes.

Bibliographie :

Combarnous 1960, pp.12, 36, 64-66, 69

Arnal 1963, p.116

Groupe Archéologique du Lodévois 2006, p.64 (plan)